

POLICE MAGAZINE



*Les
mauvais
gars de
la Marseillaise*

**Lire, pages 8 et 9, ce
passionnant reportage
de JEAN BAZAL.**

**Pages 3 et 4, la suite des
souvenirs inédits d'un
Officier du 2^e Bureau.**

Les Chiens de la mort

TOURNON

(De notre envoyé spécial.)

Le Préau ?
— O ui...
— Faut encore aller dans la montagne.
Une montagne sauvage, échevelée de forêts et de broussailles, dresse ses roches, ses pics et puis aussi ses vallons et ses précipices où coulent des vents froids, secs, aigres, qui venaient face à moi.

Il faut prendre des chemins impossibles, grimper, descendre... regrimper... redescendre... se perdre... demander dix fois son chemin. Et régulièrement le paysan questionné répond :

— Le Préau ?... Faut encore aller dans la montagne !...

Je ne sais au juste quel est le drame qui m'appelle en ce lieu désolé...

Je n'ignore pas cependant qu'il est, ce drame, sombre et mystérieux.

Enfin, voici Le Préau !

On m'a dit : c'est un hameau...

Faut-il que ce pays soit triste, désert et désolé, pour qu'on appelle hameau ces trois pauvres fermes, même pas chaudement groupées dans un chaud repli du terrain, mais éparpillées, distantes d'un demi-kilomètre au moins les unes des autres.

Voici là-bas la ferme de Dugrand, Marius Dugrand, la ferme tragique.

J'arrive à l'heure où la ferme est cernée.

Le parquet de Tournon a fait le déplacement et également les gendarmes de Satillieu.

Il serait difficile d'assimiler à une foule les quelques curieux du coin qui prétaient main-forte aux autorités.

Quoi qu'il en soit, tout ce monde donnait l'assaut à la ferme.

Quel terrible bandit essayait-on d'y prendre et qui s'y était retranché ?

Un bien curieux bandit, ma foi !

On ne l'attaquait point avec mousquetons ni gaz lacrymogènes. On allait de l'avant bien prudemment, avec de la bonne pâte dans des gamelles.

Il est vrai que l'assiégé avait quatre pattes, c'était un chien, un molosse, une bête féroce... déchaînée.

— Lionne ! Lionne ! Viens !... Viens !

Et Lionne, qui venait de mettre bas trois petits, montraient les dents, jappaient furieusement...

C'était une bête magnifique, un berger noir à longs poils.

Elle imaginait certainement, Lionne, qu'on voulait la déposséder de ses petits.

Or, de sa nichée, il n'en était cure, mais, dans la pièce de la pauvre ferme, aux côtés des jeunes chiots, gisait un cadavre épouvantable à voir.

Ce cadavre n'avait plus de tête... ou, du moins, la tête était détachée du tronc. Lionne dans un moment de fureur sauvage s'était précipitée sur son ancien maître et avait dévoré une partie du buste, des côtes, du bras droit...

Lionne s'était repue, elle avait encore les babines sanguinolentes... et le goût de cette chair humaine avait ravivé en elle tous ses instincts de bête à peine domestiquée.

Enfin, à force de patience et de douceur, on parvint à écarter, puis à la maîtriser.

On put entrer dans la ferme.

Maintenant, il convenait de déterminer comment était mort le père Marius Dugrand le vieux fermier du Préau.

Deux jours avant, on l'avait encore vu vivant.

On... c'est-à-dire un des rares habitants du Préau, M^{me} Dumont en l'occurrence.

Alors donc, deux jours auparavant, le père Marius Dugrand était allé aux champs.

Ça, la mère Dumont, l'avait vu, de ses yeux vu !

Et puis, plus rien !...

Plus de père Dugrand !...

La petite ferme resta porte close.

Le lendemain, les vaches commencèrent à meugler... et meugler encore de bien lamentable façon...

Lionne se mit à hurler à la mort.

M^{me} Dumont commença à s'inquiéter.

Et, comme une nuit s'était encore passée et qu'une autre s'était encore levée et que le vacarme animal qui s'élevait de la ferme ne faisait que croître, elle se dit :

— J'vais aller voir...

Marchant trotte-menu, mais gaillardement, la sexagénaire, après le déjeuner, s'était rendue à la ferme Dugrand.

Une sinistre et misérable mesure que cette bâtisse !

La porte est toute branlante, les planches sont disjointes... M^{me} Dumont n'a point de mal à forcer l'huis.

Mais elle reste interloquée, un cri reste comme accroché dans sa gorge.

Ce qu'elle a vu est bien fait pour l'effrayer.

Dans la pénombre de la pièce, à même la terre battue du sol, traîne le cadavre de son voisin... et un cadavre déchiqueté !

Les meubles sont renversés.

De-ci, de-là, de longues traînées brunâtres, qui ne sauraient être que des traînées de sang.

Et puis il y a Lionne, la chienne féroce qui montre les dents et grogne furieusement.

Alors, la mère Dumont referme d'un coup la porte branlante et, de toute la force de ses vieilles jambes, court... court... pour fuir l'affreuse vision.

Et sa course folle l'amène à Satillieu où elle prévient les gendarmes.

M. Pomaret, procureur de la République auprès du Parquet de Tournon, et M. Gal, juge d'instruction, furent les premiers à qui M. le Dr Geybier, médecin légiste, confia ses conclusions.

— C'est une mort naturelle, fit-il...

— Parfait ! répliquèrent les magistrats.

Et ils délivrèrent les permis d'inhumer.

Ils le firent avec d'autant plus de célérité et de contentement que s'attarder en un tel pays ne présente qu'un intérêt tout relatif et qu'au surplus l'enquête des gendarmes n'avait rien révélé de bien troublant.

On avait retrouvé, les quelques sous du vieux, tout son magot, dans un tiroir, donc le vol n'aurait pas été le mobile du crime... s'il y avait eu crime et, au demeurant, s'il avait fallu envisager une telle hypothèse, quel autre mobile rechercher ?... L'amour, la passion, le drame d'intérêt ?

Que non !

Donc, le docteur Geybier était bien dans le vrai en assurant qu'il s'agissait là d'une mort naturelle.

Et que ce nous soit une occasion de féliciter un aussi habile praticien qui, face à un cadavre décapité, dont il manque le cœur, les poumons, le buste, les côtes en partie, sait aussi rapidement se prononcer et... toucher juste.

L'affaire en était là... et le drame s'atténuait à l'horizon pour ne plus prendre la teinte que d'un décès survenu dans un cadre tragique lorsque les langues se délièrent.

— La Lionne, disaient les langues, c'est entendu, elle était point douce avec les étrangers, mais, quand même, il a fallu quelqu'un qui la rende furieuse pour qu'elle s'attaque au cadavre de son maître... Enfin lui-même était bien portant et n'avait aucune raison de mourir.

Sur ce, les langues retrouvèrent un autre souvenir.

Voici dix ans, la femme de Dugrand, elle aussi, était morte.

Un jour, elle était partie dans la forêt chercher du bois, et elle n'était jamais reparue.

Pendant deux mois, on rechercha vainement sa trace.

Pendant deux mois, chaque jour, un autre berger noir à longs poils, appartenant toujours à Dugrand, un arrière-grand-père de Lionne, sans doute, s'enfonçait sous bois et revenait tard le soir.

— Il doit chercher sa maîtresse, dit-on.

Et, histoire de voir, une fois, on le suivit. Cette bête, en effet, allait retrouver le cadavre de sa patronne et, tout comme Lionne dévorait les restes du fermier, l'animal s'acharnait sur la dépouille de la patronne.

Double destin tragique.

Double destin dont certains disent qu'il recèle un secret.

On clôt parfois des informations qu'il faut plus tard rouvrir...

Pour l'heure, les exemples ne manquent point.

Lors du procès de la Plevitskaïa, une teinturière n'a-t-elle pas prétendu que deux Russes blancs de ses amis étaient morts assassinés pour avoir connu le secret de l'enlèvement du général Miller.

L'enquête officielle, dans le temps, n'avait-elle pas conclu que Senko et Tchimirine — les deux Slaves en question — s'étaient suicidés.

A Beauvais, un « pendu » et un « noyé » ne font-ils pas soudain figure de victimes, après avoir fait figure simplement de désespérés las de la vie, et les soupçons ne pèsent-ils par déjà sur un braconnier de la région ?

Aussi, au hameau du Préau, près de Tournon, n'existe-t-il pas pour l'instant un double mystère qu'on s'est bien vite empressé d'enterrer ?

Personne n'en est bien sûr... Ce qui est certain, c'est qu'on en parlera plus tard... lorsque les langues se délièrent davantage encore.

Et, en cette semaine, le grand livre des énigmes sanglantes reste ouvert sur une nouvelle page où un point d'interrogation achève de relater les circonstances de la mort de deux pauvres paysans.

PHILIPPE ARTIOS.

Drame du Milieu à Paris



Dans un bal, rue de la Roquette, à Paris, deux individus, faisant irruption brusquement, tirèrent une dizaine de coups de revolver sur un consommateur, Louis Verrechia, qui fut relevé agonisant. M^{me} Simone Chazal, qui se trouvait au comptoir, fut également blessée de deux balles au mollet. En haut : Le bar du drame. Au-dessous : Louis Verrechia. (F. P.)

TOUJOURS des CAMBRIOLEURS ÉTRANGERS



Deux cambrioleurs italiens « de classe » (dont l'un, Vittorio Repich, bien connu des polices européennes) ont été surpris rue Saint-Honoré, à Paris, comme ils dévalisaient un magasin de bas et de fourrures. Les deux perceurs de murailles sont au Dépôt. Voici leur matériel et leurs armes exposés sur une table, à la Police Judiciaire. (F. P.)

UN OUVRIER ENLEVÉ



Jean Baptiste Homberl, ouvrier agricole à Hermies, âgé de trente-deux ans, a été enlevé en auto, par des inconnus qui l'ont dépouillé d'une somme de 24.000 francs. Les gangsters ont ensuite reconduit Homberl dans son village. Voici l'ouvrier agricole qui vient de déposer à la gendarmerie au sujet de son enlèvement. (Rap.)

AGENTS SECRETS

XXXI (1)

Pourquoi les obus éclataient prématurément.

FIN, voyons, monsieur le directeur, êtes-vous certain qu'il ne se produit pas de malfaçons dans votre atelier des ceintures ?

— Mon lieutenant, je suis certain, entendez-vous, qu'il ne faut pas chercher ici la cause des accidents que vous me signalez ; il existe un service de contrôle extrêmement sévère qui ne laisse rien passer. Comment voulez-vous, dans ces conditions, que nous puissions être rendus responsables des éclatements prématurés qui se sont produits ?

— Je vous répète, monsieur le directeur, que je n'ai pas ici à établir de responsabilités : mon rôle est plus vaste. L'Etat-Major croit qu'une ou plusieurs mains malveillantes ont provoqué les deux catastrophes que vous connaissez. Afin d'en éviter le retour, je suis chargé de découvrir ce ou ces criminels ! Où se trouvent-ils ? Je l'ignore et il est normal que je commence mes recherches à l'origine, c'est-à-dire sur le lieu même où sont fabriquées les pièces.

— C'est bien, Je suis à votre disposition, ainsi que mon personnel, pour vous fournir tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin. Que désirez-vous savoir et que désirez-vous voir ?

— Tout, c'est-à-dire la fabrication dès son début jusqu'à la livraison des obus, mais je ne veux être en relation avec personne d'autre que vous. Il est absolument inutile d'alerter des gens qui ne doivent rien savoir de la question qui m'amène ici. Je vais même, par mesure de précaution, vous demander de me procurer pendant quelque temps la facilité de pénétrer dans les services de l'usine en m'y donnant un emploi.

Cette conversation avait lieu au commencement de 1917, dans une grande usine de la Loire, fabriquant en quantité importante les obus de 75 dont nous faisons une si intense consommation. En effet, la défense de Verdun nous avait causé une dépense fantastique de munitions, en raison des bombardements intensifs.

N'a-t-on pas évalué à plus de cinq cent mille le nombre des obus qui tombèrent rien que dans le ravin de la Mort ! Et il n'y avait pas que Verdun, de la mer du Nord aux Vosges, de même que sur le front oriental, il fallait approvisionner nos batteries. Toutes les usines travaillaient au maximum et, jour et nuit, sans s'arrêter un instant, on fondait et on tournait des obus.

A plusieurs reprises, ceux-ci, en assez grand nombre, avaient éclaté prématurément, tuant ou blessant nos artilleurs ; à chaque fait de ce genre, un rapport détaillé avait été établi par le commandant d'unité et transmis au G. Q. G. Après son envoi

(1) Voir Police-Magazine, n° 391 à 421.



souvenirs inédits du 2^e Bureau

fus désigné pour m'occuper de cette affaire.

Comme on a pu s'en rendre compte, mon premier contact avec le directeur de l'usine intéressée avait été plutôt brutal, mais cela ne devait pas m'arrêter en si beau chemin, car j'avais dans ma poche le résultat des observations d'un spécialiste en la matière, qui concluait de la manière suivante : *Il n'est pas douteux que les ceintures des obus qui m'ont été soumises n'ont plus la résistance suffisante parce que l'épaisseur du métal*

à la commission de contrôle, on avait conclu vaguement à un accident provoqué par la fatalité ou une maladresse. On avait saisi des débris dont l'examen n'avait pas donné ce que l'on en attendait. Les choses pouvaient aller leur train...

Cependant, depuis quelque temps, on notait une recrudescence d'accidents de ce genre, et il ne se passait pas de jour où l'on n'eût à déplorer la mort de quelques servants. Ce fut, enfin, l'accident qui, à Malancourt, causa la mort de trente-neuf hommes et la mise hors de combat du sergent Rigalcard avec les deux bras enlevés. Il fit déborder la coupe. Une vérification minutieuse des obus encore en stock permit de découvrir que la ceinture de quelques-uns présentait en certains points des malfaçons très visibles : l'épaisseur en avait été diminuée par place, provoquant ainsi leur éclatement anormal. Un triage fut alors opéré et les pièces défectueuses mises à l'écart. Le lot qui les contenait provenait d'une usine du centre et une demande d'explications fut adressée à celle-ci. La réponse revint, constituant un démenti formel à ces observations ; elle fut aussitôt transmise à la Commission des armements. Mais, en même temps, l'Etat-Major qui, comme on le verra plus loin, avait ses raisons, prévint le service et je

a été diminuée à certains endroits. Visiblement celui-ci a été limé une fois la ceinture ajustée ; on distingue à la loupe de nettes traces de lime.

Le document était précis et il était impossible d'ergoter en invoquant un défaut quelconque de fabrication ; on ne lime pas accidentellement plusieurs pièces et toutes à la même place.

Il fallait donc trouver le ou les coupables, or ce n'était pas chose facile dans une usine employant plusieurs milliers d'ouvriers.

A qui le crime — car c'en était un — pouvait-il profiter ? Qui avait intérêt à pratiquer ce sabotage ? Poser la question, c'était la résoudre ; là encore il fallait voir la main des services allemands. Pendant quelque temps, on avait pensé qu'il pourrait s'agir d'actes inspirés par certains révolutionnaires, pacifistes à tous crins, qui, pour mettre fin à la guerre, auraient tenté ce moyen d'intimidation. Mais une telle hypothèse ne résistait pas à un examen sérieux et c'est pour ce motif que j'étais venu mener une enquête personnelle et confidentielle que personne ne devait connaître.

Il eut évidemment été enfantin d'annoncer ma visite au personnel de l'usine et de permettre ainsi aux coupables de se conduire en petits saints pendant mon séjour parmi eux. Le secret de ma mission devait donc être absolu. Il le fut.

Le lendemain de mon premier contact avec le directeur de l'usine, je me présente à 7 heures du matin au bureau d'embauche, vêtu en ouvrier, ma combinaison bleue sous le bras. Des ordres sont donnés et je suis affecté au magasin d'expédition, où l'on compte les obus avant leur emballage ; cet emploi doit me permettre d'aller et venir sans éveiller l'attention.

Après les multiples formalités nécessitées par la rédaction des paperasses habituelles, je me rends à l'atelier où je ferai dix heures de travail pour un salaire de cinquante-cinq francs par jour et le chef du service m'affecte tout de suite au magasin n° 3. C'est là que, chaque jour, à de nombreuses reprises, on apporte les obus revenus du contrôle technique. Le soir, un bordereau général est établi ; au moyen duquel le service d'approvisionnement de l'armée donne ses ordres pour les envois. Les emballages sont prêts d'avance afin qu'en vingt-quatre heures le stock puisse être expédié.

— **QUE FAISIEZ-VOUS ?** Déjà le
— **J'ÉTAIS COMPTABLE !** contre-
maître
me pose les questions rituelles : « D'où

venez-vous et que savez-vous faire ? » Mais j'ai préparé soigneusement ma petite histoire que je débite naturellement :

— Avant les hostilités, je travaillais comme comptable dans une sucrerie du Nord ; il y a bientôt un an que j'ai été blessé au ventre ; réformé temporairement, j'attends de l'être définitivement pour chercher un emploi stable. Mais, d'ici là, il faut vivre et mon état de santé ne me permet pas d'accomplir un travail pénible. Mais je suis débrouillard et ne crains pas le travail.

Mon explication a fait bon effet et le contremaître me conduit à pied d'œuvre, c'est-à-dire dans une pièce où, à côté de pyramides impressionnantes d'obus, sont installées des tables chargées de papiers. Des hommes sont assis tout autour pendant que d'autres vont et viennent. A mon arrivée, tout le monde a levé la tête et m'examine curieusement, mais le contremaître m'a présenté :

— Je vous amène un nouveau camarade, M. Rolland ; c'est un blessé de la guerre, il se mettra au courant du service en secondant Jullien et, après, nous verrons.

Tous se sont avancés et m'ont tendu la main. Il n'en est pas un à n'avoir pas atteint la cinquantaine ! Il ne semble donc pas que, dans ce service tout au moins, l'embusqué

Beaucoup d'obus avaient éclaté prématurément tuant ou blessant nos artilleurs.

soit à même de jouer un rôle prépondérant.

Je fais partie de l'équipe n° 2 qui, pour le moment, assure le travail de jour ; dans cinq jours, nous prendrons la nuit et j'en suis bien content puisque cela me permettra de mettre mon nez un peu partout. Chargé provisoirement de doubler mon camarade Jullien, j'ai à tenir le compte exact, au fur et à mesure des livraisons, des obus reçus au cours de la journée. Il y a huit « îlots », ayant chacun un préposé ; chaque homme a un tas dont il doit assurer la surveillance, l'emballage et l'expédition. On a ainsi voulu créer une sorte d'émulation entre les expéditeurs ; celui dont le compte est prêt le premier obtient ses emballages avant les autres ; de ce fait, ses expéditions partent les premières et il n'est jamais embouteillé.

J'écoute attentivement Jullien me l'expliquer avec force détails ; ça m'a l'air d'être un brave homme, un peu handicapé dans son travail par une dépression sans doute momentanée. Il me fait part, en effet, que le mois dernier, on lui a appris la disparition d'un de ses fils au bois des Caures.

— C'est le deuxième, ajoute-t-il, les larmes dans la voix, puisque, depuis 1914, je n'ai jamais pu avoir de nouvelles du premier. Il était sergent au 4^e zouaves. J'ai eu une lettre de lui fin août, puis plus rien ; je me suis adressé partout sans rien pouvoir obtenir de précis. Ma femme pleure tous les jours, et moi je fais comme elle ; nous n'avons plus goût à rien et la vie est une charge. J'ai, bien involontairement, négligé un peu mon travail et, avant-hier, j'ai reçu un sérieux avertissement. Ici, on n'a pas de considération pour les malheurs qui vous arrivent ; il faut produire.

Et, dans un grand geste de découragement, il laisse tomber ses bras le long de son corps qui flotte dans un habit trop large.

Je le reconforte de mon mieux en lui promettant de l'aider à se remettre en selle rapidement.

— Allons, mon vieux, lui dis-je, nous allons battre ensemble tous les records.

— Je veux bien ! répond Jullien d'un pauvre sourire désabusé qui m'en dit long sur sa détresse.

En tout cas, je puis carrément le mettre hors de cause. Ils sont, par contre, sept autres dont je dois suivre les faits et gestes ; lequel de ceux-là est le coupable, car j'ai la conviction absolue que c'est ici, ou à l'emballage, que se donnent les coups de



La vérification des obus.

lime criminels. Petit à petit, tout en faisant mon travail, je les examine à la dérobée. Je dois dire qu'à première vue il ne me semble pas possible qu'un de ces hommes d'un âge mûr puisse se livrer à une pareille machination ; ils sont du reste tous Français et il ne pourrait venir à l'idée de personne que l'un d'eux fût capable de concevoir une telle manœuvre. Et pourtant le fait est là, brutal ; il ne sert donc à rien d'épiloguer sur la vertu et le sens moral des gens : il y a ici une personne qui, entre le moment où les obus arrivent et celui où ils partent, lime des ceintures pour faire éclater prématurément les projectiles. Or la porte de notre magasin, soigneusement grillagée, demeure continuellement fermée ; on ne l'ouvre que pour les réceptions et les expéditions ; quelquefois même on a recours au pont roulant pour nous amener les obus et, dans ce cas-là, notre porte ne s'ouvre même pas. Le mystère n'en est donc que plus impénétrable.

Je ne m'attendais évidemment pas à résoudre l'énigme en quelques heures, cependant, à la fin de ma première journée, je suis un peu déçu.

A 8 heures, je téléphone en demandant au directeur de vouloir bien me faire apporter chez moi les fiches confidentielles du personnel du magasin où je suis employé. Je n'aime pas que les affaires traînent.

J'ai consulté attentivement les notes qu'on a apportées tout à l'heure et cet examen ne m'a fourni aucune nouvelle précision, tout le personnel qu'elles concernent étant français comme mes huit camarades. Ce sont, à une exception près, des gens originaires de la région ; un seul d'entre eux est célibataire, mais il vit avec sa mère. Tous les autres sont mariés, pères de famille avec, la plupart du temps, un ou plusieurs fils aux armées. Alors qui peut bien être le coupable ?

Je tourne et retourne ce problème dans ma tête pour finir par m'endormir bien tard, sans en avoir trouvé la solution.

Me voici de nouveau au travail, hier nous avons été les premiers du groupe et Jullien est revenu ce matin un peu ragailardi. Je voudrais bien pouvoir en dire autant, mais, en ce qui me concerne, je suis préoccupé, soucieux.

UNE EXPÉDITION ANORMALE

J'avais cependant grand tort de désespérer, car j'ai appris tout à l'heure quelque chose qui me laisse perplexe et me permet de me demander si la solution n'est pas proche. Chez moi, dans le calme, je pense à une petite anomalie qui m'a frappé. Hier, nous avions, Jullien et moi, opéré la réception de 1 844 obus ; il nous en restait deux de la veille ; comment se fait-il qu'on ait pu emballer et expédier au cours de la nuit 37 colis de 50 obus chacun ? Logiquement, on devait en expédier 36 et conserver en stock pour aujourd'hui 46 pièces.

Ferait-on des colis incomplets ou plutôt ne retirerait-on pas des lots des obus qu'on n'y remettrait qu'après les avoir maquillés ? C'est, me semble-t-il, le seul procédé que puissent employer les saboteurs pour échapper aux contrôleurs, hommes si sérieux qu'ils ne peuvent même pas être soupçonnés.

Cette idée me trotte dans la tête et je regrette infiniment de ne pas l'avoir eue plus tôt ; mais il est dix heures du soir et ce n'est pas le moment de retourner à l'usine. Enfin, j'ai à me mettre sous la dent quelque chose qui pourrait fort bien prendre tournure.

Ce matin, je questionne le père Jullien sur le fait qui me préoccupe et j'obtiens les précisions suivantes : c'est au cours de la nuit que se termine l'emballage des colis ; l'équipe de service au magasin n'assure aucune réception, mais veille simplement aux livraisons. C'est le matin seulement que le contrôle commence à envoyer les pièces vérifiées. Or, il arrive quelquefois que, pour ne pas garder jusqu'au lendemain une fraction de colis de 45 ou 46 pièces, on complète celui-ci par l'adjonction d'obus

vérifiés à ce moment ! Le service d'approvisionnement de l'armée se plaint continuellement de l'insuffisance des livraisons ; il ne faut donc pas, pour trois ou quatre pièces manquantes, retarder de vingt-quatre heures l'envoi d'un colis.

Et voilà l'histoire que me raconte Jullien. J'en fait mon profit, mais, pour confirmer mes soupçons, il faut attendre de prendre le service de nuit.

C'est ce soir que j'espère tirer au clair la question : nous avons pris la nuit à neuf heures ; j'ai, pour mon compte, un solde de 41 pièces, je dois donc envoyer une demande au contrôle adjoint pour qu'il me soit envoyé 9 obus supplémentaires. C'est fait.

La cloche vient de sonner ; il est minuit, l'heure du casse-croûte ; chacun s'égaillonne selon ses affinités ; en ce qui me concerne, je me tapis dans un petit coin. Cinq minutes ne se sont pas écoulées qu'une ombre se glisse dans la pièce ; elle a un obus dans chaque main, qui sont déposés tous les deux sur le tas où une pancarte rouge indique un manquant, puis l'homme s'éloigne. J'ai bondi sur les deux obus et, à l'endroit que je connais bien, je trouve la trace de coups de lime ; tout mon sang me reflue au cœur et je reste cloué sur place. Voilà la clef de mon énigme... Mais il manque encore sept pièces, l'homme va sans doute revenir et, dans cette éventualité, je me cache derrière la porte. Un pas traînant de savates, c'est lui et, à ses grands bras, je reconnais la silhouette de tout à l'heure. Au moment précis où il dépose deux nouvelles pièces, je lui tombe dessus, il se débat, nous roulons à terre ; il pousse des hurlements sauvages et cogne dur. De tous côtés, on accourt et, en un tournemain, il est ficelé comme un saucisson. C'est un Arabe qui, maintenant, bave et grince des dents. Je téléphone aussitôt au domicile particulier du directeur qui s'empresse : l'homme est conduit dans son bureau et nous nous mettons en devoir de l'interroger. Il pleure, puis il crie, geint, se lamente, mais sans répondre à nos questions. Nous savons cependant qu'il se nomme Belkacem ben Saïd et travaille comme manœuvre depuis bientôt un an. Aucune observation à faire sur sa conduite ; relativement travailleur, on n'a jamais eu à se plaindre de lui. Je prévient télégraphiquement le service en demandant des instructions ; celles-ci me parviennent télégraphiquement le lendemain : *Passer toute documentation à Sûreté générale. Retenez.*

Ce furent donc les services de police qui poursuivirent l'enquête qui, finalement, aboutit à quatre arrestations : deux parmi les contrôleurs de l'usine et les deux autres dans un centre d'agitation musulmane qui recevait des subsides de l'étranger ! Je crois qu'on ne connut jamais — peut-être ne le voulut-on pas — la main qui, derrière ces gens, déceinturait nos obus.

Belkacem mourut de tuberculose en prison, avant que le procès ne fut appelé ; les comparses, accusés de négligence ou de vague complicité, s'en tirèrent avec quelques années de prison, mais il n'y eut plus d'accidents et, pour moi, c'était l'essentiel.

(A suivre.) LOUIS BRUNET.

Pendant la guerre, grâce aux Petites Annonces, les Allemands étaient chaque jour mis au courant de secrets importants concernant notre défense nationale. Louis Brunet vous contera la semaine prochaine comment il démasqua les misérables Français qui nous trahissaient de cette façon.

On accuse, on plaide, on juge...

UN HOMME DEUX FEMMES

C'est un brave Français moyen cher au cœur de M. Herriot : il est chef de service dans une administration, ni jeune, ni vieux, ni beau, ni laid, ni gros, ni maigre... Le Français moyen, quoi !

Or donc, ce chef de service avait sous ses ordres une fort jolie secrétaire dactylographe, blonde aux yeux sombres, à la chevelure de flamme, au teint éblouissant et chaud, au beau corps souple et, quand le chef de service contemple sa secrétaire et évoque par la pensée sa légitime épouse, lourde quinquagénaire, au visage cirieux coiffé de cheveux poussiéreux et ternes, il songe quelle serait sa vie avec la jolie fille.

Il est plein de prévenances pour elle, lui accorde des heures de liberté et lui conte son existence triste et décolorée auprès d'une femme aussi pauvre d'esprit que de charme. Elle l'écoute avec des yeux tendres et profonds, les prunelles féminines sont toujours douces quand l'amour commence ; ce n'est que plus tard que leurs regards deviennent parfois féroces. La dactylo accorde quelques baisers à son supérieur, mais rien de plus.

— Soyez à moi ! supplie-t-il.
— Non, je suis honnête, et je ne serai qu'à mon mari.

— Mais... je suis marié.
— Divorcez !

La première fois, il sursaute : l'idée de quitter sa compagne au teint blême et malsain, aux yeux d'otarie — ainsi l'a-t-il souvent dépeinte à la dactylo — ne lui semble guère admissible et il ne répond pas.

Mais il aime de plus en plus cette blonde gracieuse et fraîche et, un soir, il quitte le domicile conjugal. Le divorce est en cours. Mais la femme légitime, par téléphone, injurie sa rivale qui riposte par deux lettres d'abord et par deux gifles ensuite.

L'autre jour, toutes deux s'expliquaient devant la quatorzième chambre correctionnelle, où la première poursuivait la seconde pour voies de fait.

Gainée dans un costume gris d'une élégante sobriété, son joli visage fardé, aux sourcils trop épilés, à la bouche trop ardente crispée de colère, l'amie se dressait à la barre face à l'épouse :

— Il a été malheureux vingt-cinq ans avec vous, c'est assez ! crie-t-elle.

La partie civile, avec ses rares cheveux, ses lunettes, ses longues oreilles, sa nuque carrée et son ventre proéminent, fait penser à un vieux gendarme en retraite qu'on aurait, par dérision, un jour de mardi gras, affublé d'une robe de femme.

Et quelle robe ! En taffetas gaufré à pois blancs, trop courte, car le jupon dépasse largement sur des bas mal tirés, qui donnent à chaque instant l'impression de vouloir tomber sur les grands pieds plats.

— Elle m'a pris mon mari, dit-elle, et encore elle m'a injurié par ses lettres en me traitant d'épouvantail et de caricature.

La scène de la bataille est épique : la maîtresse, furieuse des coups de téléphone et sans se contenter de ses deux lettres vengeresses, a attendu la femme à la porte ; dès qu'elle l'a vue, elle s'est jetée sur elle et lui a arraché les deux peignes que ornent coassement ses cheveux ; l'autre a voulu griffer, mais elle n'est pas de taille à résister à son adversaire qui, de deux gifles et

d'un coup de poing, la fait rouler à terre ; elle même, emportée par son élan, tombe aussi.

Un témoin donne, silencieux et digne, l'explication suivante :

— Les robes de ces dames étaient relevées, on voyait le pantalon gris de la plus vieille et le cache-sexe grand comme un timbre-poste de la plus jeune !

L'évocation du cache-sexe « grand comme un timbre-poste » met la salle en joie ; trois personnes ne rient pas : les deux antagonistes et « leur homme » debout à la barre, horriblement gêné, car le brave chef de bureau est, lui aussi, témoin.

Pâle, brun et effaré, il montre un timide visage de martyr qui voudrait bien se trouver ailleurs.

— Octave, ordonne celle qui est encore sa femme, car le divorce n'est pas prononcé, avoue à la justice que cette fille m'a injurié et brutalisée !

Mais Octave fixe son regard sur la prévenue et prononce en contemplant la jolie blonde :

— Non, c'est vous qui d'abord l'avez provoquée par des coups de téléphone injurieux !

— Octave, hurle la partie civile, tu es un bandit, tu es ensorcelé par ses caresses et tu oublies ce que moi je t'ai donné. Seulement moi, je ne porte pas de combinaison de crêpe de Chine... Jadis tu appréciais mes chemises de madapolam...

La salle ne peut retenir des gloussements de joie, à tel point que le président menace de faire sortir les perturbateurs.

La prévenue elle-même a un éclat de rire strident en entendant parler des chemises en madapolam.

La partie civile hurle des injures en crispant son ingrat visage et Octave est livide...

Le pauvre Français moyen qu'il est se sent mal à l'aise dans ce rôle de héros d'une tragédie qui tourne au vaudeville : il a été vaincu par l'amour, mais il déteste les histoires et voudrait bien quitter cette salle où, il le sent bien, tous se moquent de lui : d'autant plus que sa femme crie de plus belle :

— Octave, dis la vérité, c'est elle qui m'a « cherchée » !

Elle a l'air, sous un invraisemblable chapeau, d'un vieux clown à qui certes nul n'a jamais eu envie de demander : « Volez-vous jouer avec moi ? »

— En tout cas, mademoiselle, conclut le président, vous êtes beaucoup plus jeune que Madame, vous ne deviez pas vous livrer sur elle à des voies de fait : deux cents francs d'amende !

La future épouse ne souffle mot, elle agrippe d'un geste de « propriétaire » le bras d'Octave et murmure en passant près de la délaissée :

— Madame pourrait peut-être remonter ses bas !

SYLVIA RISSER.

BIENTOT : LA VIE TRAGIQUE DE "L'AS DE TRÈFLE"

par R. G. A. GRÜN.



Un crime a été commis... comme partout, hélas ! Mais les policiers, arrivés tout de suite sur les lieux, — ceci se passe en Allemagne, — ont eu la chance de découvrir des traces indubitables du coupable : c'est l'empreinte de ses chaussures marquée assez profondément dans la terre boueuse. Précieux indice ! On fait venir aussitôt un collaborateur de la police qui, avec tout le matériel nécessaire, prend un moulage en plâtre de ces empreintes. Grâce à ce moulage, on ne tardera pas à obtenir les renseignements les plus précis sur le criminel et, demain peut-être, à l'arrêter. (Atl.)

Les « Suicidés » assassinés

BEAUVAIS

(De notre envoyé spécial.)



EST en juillet 1933 que M. Geslin disparut. M. Geslin était garde-chasse. Un bien brave homme, complaisant, modeste, menant une vie des plus rangées. Aussi, lorsqu'on apprit à Saint-Léger-en-Bray, où il demeurait, que M. Geslin n'était pas rentré, depuis deux jours, au domicile familial, pas un seul instant quelqu'un osa admettre l'hypothèse d'une fugue.

— Il a dû être victime d'un accident, dit-on.

— Oui, d'autant plus qu'il n'était pas bien solide, vu ses blessures de guerre.

— Sans doute a-t-il été pris d'une congestion.

— Faudrait fouiller le bois.

On fouilla le petit bois dépendant du château de Saint-Léger et dont M. Geslin avait la garde, mais on ne trouva rien.

Ce fut de la stupéfaction.

— Que diable ! est-il devenu ?

— Ça...

M^{me} Leclerc, sa sœur, ne savait plus que penser.

On lui demandait :

— Ne se serait-il pas suicidé ?

— Pour quelles raisons ? Il n'avait aucun ennui et était plutôt d'humeur joyeuse, vous le savez bien.

— En effet.

— Tout ce que je puis vous dire, c'est que je n'y comprends rien.

— C'est bien mystérieux.

Le mystère fut éclairci — du moins on le crut — quelques jours plus tard, exactement le 17 juillet : on découvrit le cadavre du garde-chasse Geslin dans un étang voisin du bois, au lieu dit « L'Italienne ».

— Il s'est donc suicidé ? insinuèrent quelques-uns.

— Mais non, rétorquèrent les autres, plus nombreux, le pauvre vieux, trompé par l'obscurité, est tout simplement tombé dans l'étang.

— C'est quand même bien étrange.

— Pourquoi donc ?

— Parce qu'il y a si peu d'eau dans l'étang que n'importe qui, y tombant, serait capable de se relever.

— Vous oubliez sa jambe blessée.

— C'est vrai.

Les potins allèrent ainsi leur train, puis, finalement, le permis d'inhumer, après avoir été refusé, fut accordé.

Or, s'il avait été tout d'abord refusé, ce permis d'inhumer, c'est que le corps du garde-chasse portait des marques pour le moins bizarres à la gorge et au thorax. Cependant, on finit par admettre que le séjour prolongé du cadavre dans l'eau et les difficultés avec lesquelles il avait été ramené sur la berge avaient pu provoquer certaines érosions suspectes.

Et, en définitive, feu M. Geslin fut inhumé dans le petit cimetière de Saint-Germain-en-Bray.

— Pauvre vieux !

— Il était si gentil !

Ce fut sa seule oraison funèbre.

L'AFFAIRE DE SAINT-PAUL Tout près de Saint-Léger-en-Bray, à Saint-Paul, vivait un honnête ouvrier agricole, M. Delahaye, qui, à différentes reprises, avait affirmé à des amis :

— J'en sais long, très long, sur la mort du père Geslin.

— Oh !

— Si je voulais parler...

— Que sais-tu donc ?

— Qu'il ne s'est pas suicidé et qu'il n'est pas tombé accidentellement dans l'étang de « L'Italienne ».

— Alors ?

— On l'a assassiné.

— Pas possible !

— C'est pourtant comme je vous le dis.

Et M. Delahaye ajoutait qu'il connaissait parfaitement l'assassin et qu'il pourrait le désigner.

— Pourquoi ne le désignes-tu pas ?

— Pour une bonne raison : c'est que je n'ai pas envie de subir le sort de Geslin.

Cependant, dans le pays, on commença à chuchoter un nom, celui d'un braconnier, et nul ne fut étonné lorsqu'on entendit M. Delahaye dire, un jour, à celui-ci :

— Tu ne m'auras pas comme tu as eu Geslin.

— C'est à voir ! riposta le « braco ».

On connut vite l'histoire dans les environs et on parla ainsi :

— Delahaye a tort, car le gars Cocagne — c'était le nom du braconnier — est méchant.

— Bah ! c'est son beau-frère...

— Raison de plus pour qu'il s'en méfie. Il y a quelque temps, M. Delahaye disparaissait à son tour.

On le retrouva pendu à l'aide d'une cordelette au chambranle de la porte du braconnier Cocagne, son beau-frère.

— Ça y est, il s'est suicidé, émirent quelques commères.

Cette fois encore, le permis d'inhumer fut refusé parce que le praticien chargé d'examiner le cadavre, remarqua, autour du cou, des traces de strangulation faites par des mains.

Pourquoi une enquête ne fut-elle ouverte ? Pourquoi finit-on par ensevelir M. De-

lahaie sans plus se demander s'il s'était vraiment suicidé ?

Cela, nous l'ignorons.

Ce qui est certain, c'est qu'à la suite de ce décès suspect les langues commencent à se délier :

— C'est son beau-frère qui l'a tué.

— Bien sûr ! Il en savait trop long sur la mort du garde-chasse.

— A mon avis, il l'a étranglé tout d'abord et l'a pendu ensuite à sa porte pour faire croire à un suicide.

— Faudrait le dénoncer aux gendarmes.

On disait cela. Mais personne ne le dénonçait, et ces propos étaient tenus à voix basse, tant le dénommé Cocagne était redouté dans toute la région avoisinant Beauvais.

— C'est bien beau de parler, n'est-ce pas, mais s'il nous arrivait la même chose qu'à Geslin ou à Delahaye ?...

— Il est peut-être préférable de se taire.

— C'est mon avis.

Et des mois s'écoulèrent encore, les mois de juillet, août, septembre, octobre et novembre derniers sans le moindre rebondissement des deux affaires. La loi du silence semblait régner.

Enfin...

LE REBONDISSEMENT Enfin, vendredi dernier, on apprenait deux faits essentiels :

1° L'enquête concernant les décès de MM. Geslin et Delahaye était reprise sur des bases solides.

2° L'assassin présumé des deux malheureux était déjà incarcéré à la prison de Beauvais, sous la seule inculpation, il est vrai, de braconnage.

Ce braconnier, vous l'avez deviné, n'était autre que Cocagne, le beau-frère du « suicidé » Delahaye.

Que s'était-il donc passé ?

Ceci :

C'est qu'à partir du jour où l'on avait appris, à Saint-Léger-en-Bray et à Saint-Paul, l'arrestation du braconnier Cocagne, tout le monde s'était écrié :

— C'est le moment de dire ce que nous savons.

Certes, un seul courageux avait osé aller faire part de ses soupçons à la maréchaussée, mais, somme toute, un seul suffisait.

Voilà pourquoi, jeudi dernier, le sympathique capitaine de gendarmerie Julien, chef de la brigade de l'Oise, reprenait les deux affaires en main, de concert avec l'habile commissaire Villechien et l'inspecteur Gentien, de la première brigade mobile de Paris.

« Je dois vous dire, cependant, qu'il avait autrefois fait condamner un homme.

Celui-ci l'avait battu, et, par la suite menacé de mort.

— Qui est-ce ?

— C'est sûrement celui qui a tué Delahaye pour qu'il ne parle pas.

— Son nom ?

Après un court instant d'hésitation, M^{me} Leclerc murmura :

— Cocagne...

— Merci, madame.

Ainsi, il s'agissait du double maquillage d'un double crime : le garde-chasse Geslin avait été assassiné.

L'ouvrier agricole Delahaye, qui en savait trop long, avait subi le même sort.

Ayant établi ces faits, le capitaine Julien pria nos confrères de la presse quotidienne de garder momentanément secret le rebondissement de la double affaire afin de ne pas être gêné dans la suite de ses investigations.

SECONDS RÉSULTATS Le lendemain, on apprenait une nouvelle qui, sans être sensationnelle, fut quand même jugée comme des plus importantes.

Quelqu'un de bien renseigné entra, essouffé, à l'auberge et s'écria :

— Ça y est !

On le regarda, étonné :

— Quoi donc ?

— On tient Cocagne.

— Bien sûr, puisqu'il est en prison.

— Il y a mieux.

— Un deuxième coupable ?

— Non, mais on a trouvé chez Cocagne une pièce à conviction.

— C'est vrai ?

— Oui, dans le logis du braconnier, les gendarmes ont trouvé la canne du père Geslin, la canne dont il ne se séparait jamais, à cause de sa jambe...

— Mais, alors, c'est la preuve de sa culpabilité ?

— On le croit.

— Bravo !

Un peu plus tard on apprenait que les enquêteurs, après avoir pris connaissance des pièces des dossiers concernant la « noyade » et la « pendaison » de MM. Léon Geslin et Prosper Delahaye, s'étaient rendus successivement à l'étang de « L'Italienne » et à Saint-Paul pour y procéder aux reconstitutions des deux prétendus suicides.

Résultats peu marquants ; ou, plutôt, la confirmation du début de l'enquête ; il s'agissait bien d'un double crime : Cocagne a tué Geslin parce que celui-ci l'avait fait autrefois condamner. Cocagne a tué Delahaye parce que celui-ci connaissait la vérité sur le premier crime et avait eu l'imprudence de menacer de la dévoiler.

On comprenait dès lors les raisons du double crime. Le braconnier tue Geslin, pour se venger d'une condamnation dont il le croit responsable.

Puis il tue Delahaye parce qu'il a appris que celui-ci a parlé de ce qu'il savait.

CONCLUSION Chose curieuse ! Nous avons entendu, à Beauvais, à Saint-Léger-en-Bray, à Saint-Paul, des gens qui nous disaient, avec un accent de sincérité indéniable :

— Tout cela, nous le savions depuis bien longtemps.

— Vous saviez quoi ?

— Que le père Geslin et Delahaye avaient été assassinés.

— Vous le saviez comment ?

— Personne ici ne l'ignorait.

— Et vous ne disiez rien ?

— Vous savez ce que c'est : non seulement on avait peur des sévices du coupable, mais encore il fallait compter avec la méchanceté de Cocagne. Alors, on hésitait... c'était un peu naturel... pas ?...

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore si Cocagne, mis en présence de l'évidence des faits, s'est décidé à faire quelques confidences ou même à se défendre contre la lourde accusation qui pèse sur lui.

Ce que nous savons, c'est que, policiers et gendarmes comptent beaucoup plus sur les faits pour établir le bien-fondé de leurs présomptions que sur les aveux de Cocagne.

— Le « braco », leur a-t-on dit, ne l'ouvrira jamais. Car non seulement c'est un méchant, mais, encore, c'est un « dur ». Il ne parlera pas...

M. Villechien, lui, a d'autres idées en tête. Nous croyons même qu'il a des arguments suffisamment solides pour faire parler Cocagne.

Il s'en servira, nous en sommes persuadés, de la meilleure façon possible.

Tant mieux !

Ces deux « suicides », ces deux exécutions, en réalité, provoquent chez tous, depuis la révélation de la double affaire, une telle répulsion qu'on ne peut souhaiter qu'une chose :

La condamnation du coupable !

Coupable d'autant plus odieux, d'autant plus machiavélique qu'il avait réussi à maquiller, aux yeux des médecins légistes, deux assassinats en deux suicides.

En le démasquant, le capitaine Julien et le commissaire Villechien ont réalisé un bel exploit.

GEO GUASCO.

DRAME SUR LA FRONTIÈRE



A Boulignies-sur-Roc (frontière franco-belge, près de Cousoire), Maurice Bonnel, amant d'une Belge, M^{me} Simoës, a été tué d'un coup de fusil par un braconnier, Price, d'origine anglaise. Drame de la jalousie, du braconnage, de la vengeance ? La police française enquête. Price, arrêté en Belgique, sera extradé. En haut : Les gendarmes interrogent la compagne de la victime. Au-dessous : Le théâtre du drame. (Rap.)

Leur enquête allait-elle aboutir ? Oui, ainsi qu'on va le voir.

DÉBUT D'ENQUÊTE Tout d'abord, les enquêteurs établissent que le garde-chasse Geslin n'a pu trouver la mort dans l'étang de « L'Italienne » pour quatre raisons :

1° Le cadavre n'était éloigné de la rive que de quelques centimètres ;

2° Il n'y avait pas, à cet endroit, assez d'eau pour s'y noyer ;

3° On avait constaté, à l'époque, près de la pièce d'eau, que l'herbe avait été écrasée par le roulement d'un corps ;

4° On avait relevé, tout à proximité, des traces de roues, celles du véhicule qui avait sans doute servi à l'assassin pour transporter sa victime des lieux du crime à l'étang de « L'Italienne ».

Donc le forfait avait été perpétré autre part.

Par qui ?

Entendue à ce sujet, la sœur du défunt, M^{me} Leclerc, déclara :

— Mon pauvre frère a été assassiné, ça crève les yeux. Il n'était d'ailleurs pas très solide, ayant été amputé de plusieurs doigts et ayant une jambe très abîmée. En fait, c'était un garde-chasse si l'on veut : il avait plus exactement à garder un tout petit bois, un bois que ne devaient guère fréquenter les braconniers, mais où se rendent volontiers, le dimanche, les amoureux.

« Je dois vous dire, cependant, qu'il avait autrefois fait condamner un homme.



RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — Hugh Romilly, capitaine du Service Secret anglais, aidé de son fidèle valet, Sam Puttock, est chargé de démasquer une dangereuse association: les Filles de Béliol. Au cours de sa difficile enquête, les perverses filles, le réduisant à leur merci, tentent de le persuader d'abandonner sa mission sous peine de mort. Après avoir soupçonné Julia Dawlish, il s'aperçoit qu'il ne lui est pas indifférent. Une autre jeune fille qu'il fréquente depuis le début de son enquête le mène au repaire des Filles de Béliol. C'est une maison de santé en pleine campagne. Le jeune homme est fait prisonnier par les terribles filles. Sir Waynflete, qui a chargé Romilly de mission, inquiet à son sujet, donne ordre à l'inspecteur Shane, de Scotland Yard, de le rechercher.

XI (Suite) (1)
ENTREZ si vous voulez. J'peux pas vous empêcher.
 Sans mot dire, il conduisit le détective dans le bureau d'Hugh Romilly. Shane, avant de s'asseoir, parcourut vivement la pièce des yeux. Puis, il sortit un calepin de sa poche et l'ouvrit.
 Puttock alla à la fenêtre pour tirer les doubles rideaux.

(1) Voir *Police-Magazine* nos 413 à 421.

Silencieusement, il se souleva sur un coude et écouta.

— D'après Sir Charles Waynflete, commença le policier, vous vous nommez Samuel Puttock. Vous êtes au service du capitaine Romilly depuis des années et il vous met à peu près dans toutes ses confidences. C'est exact, je crois ?

Puttock fit un signe affirmatif et, morose, il demeura les yeux fixés sur la rue déserte.

— Votre maître, poursuivit l'inspecteur avec une satisfaction évidente, a été chargé, récemment, d'une mission jugée un peu trop difficile pour une vieille institution comme Scotland Yard. Je n'ai pas à faire de réflexions sur les huruberlus, les théoristes et les Sherlock Holmes en herbe, mais on dirait que le capitaine Romilly est arrivé à en savoir tout juste assez sur les Filles de Béliol pour s'être attiré des ennuis. Vous ne trouvez rien à redire à cela, je suppose ?

Puttock haussa les épaules, plus morose que jamais, et Shane rit bruyamment.

— Maintenant, mon ami, la première chose que vous devez me dire, c'est l'endroit où votre maître est allé ce soir, avec qui il avait rendez-vous, comment il était vêtu, et tous autres détails qui vous viendront à l'esprit. En particulier... tous ceux ayant trait à la charmante jeune personne qui habite au-dessus, ajouta-t-il après une pause.

Puttock, fort anxieux, était convaincu maintenant que le capitaine se trouvait dans un grave danger, mais, d'autre part, son maître ne lui pardonnerait pas d'avoir, à l'étourdi, fait des révélations peut-être prématurées. Il hésita longtemps. Et cette hésitation parut suspecte au détective.

— Allons, voyons ! Parlez donc ! insista-t-il.

Puttock continua à regarder fixement au dehors. A l'instant même, il vit une femme traverser la rue. Elle portait un manteau de cuir. Il reconnut Julia Dawlish. Il la vit s'arrêter et lever les yeux vers la fenêtre. Elle l'aperçut et lui fit un petit signe d'adieu. Mais, avant de s'en aller, elle posa un doigt sur ses lèvres d'un air impérieux.

Puttock tira soigneusement les doubles rideaux et se tourna vers le policier.

— Eh bien ? reprit Shane, sévèrement.

— Rien, inspecteur ; je ne peux rien vous dire !

XII

Deux heures du matin.

UN silence qui semblait plus profond que celui de la mort, planait sur Quern House. Une heure plus tôt, il y avait eu

Un chat jaillit soudain de l'ombre.

Une toute jeune femme dormait là, d'un profond sommeil.

des bruits de voix étouffés, des allées et venues dans le corridor et l'escalier, suivis bientôt au dehors du ronronnement d'un moteur. Mais, depuis, régnait le plus complet silence, comme si tous les habitants même retenaient leur souffle.

Hugh Romilly leva la tête, de l'oreiller pour mieux écouter. L'obscurité était totale dans cette chambre et, dans son état de surexcitation, il la croyait peuplée. Silencieusement il se souleva sur un coude et écouta. Sa tête lui faisait mal et son poulx battait à se rompre. Mais il savait que ces malaises étaient occasionnés par la lutte que des poisons contraires se livraient dans ses veines, et il sourit. Cette visite au neurologue de Harley Street avait été vraiment utile. Une injection d'atropine avait dit ce docteur, immunisait contre les effets d'un narcotique tel que l'anodaine X. Dans un des massifs du jardin gisait la seringue dont il s'était servi. Il éprouvait quelque gêne, certes, mais il possédait sa pleine connaissance.

Il se mit sur son séant, repoussa les couvertures qu'on avait jetées sur lui et glissa les pieds à terre. Il demeura ainsi un moment, les mains posées contre ses tempes brûlantes, l'oreille tendue. Le silence demeurait aussi profond et il se leva ; à tâtons, il gagna le pied du lit. Après un instant d'hésitation, il prit dans sa poche une lampe électrique, l'alluma et la braqua aux quatre coins de la pièce. Il éprouva un soulagement immense, en ne découvrant personne.

A pas de loup, il gagna la porte, l'entrebâilla et, de nouveau, tendit l'oreille.

Le corridor était obscur et silencieux. A l'aide de sa lampe électrique Hugh l'inspecta en tous sens, il ne vit personne. Il éteignit sa lampe et, avec d'infinies précautions, arriva près de l'escalier. Une lame de parquet, soudain, craqua bruyamment. Hugh s'immobilisa, le cœur battant. Aucun bruit suspect ne se produisit. Dans son état actuel de nervosité, il avait dû, se dit-il, s'exagérer l'intensité de ce craquement.

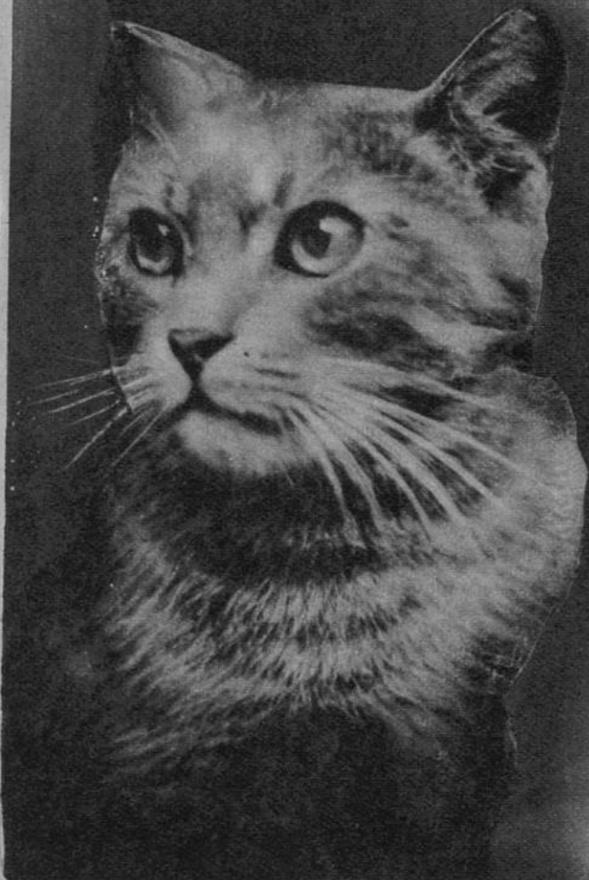
Sans faire de bruit, il contourna la cage de l'escalier, s'arrêta devant une porte et l'ouvrit. Cette pièce était silencieuse et obscure. Hugh alluma sa lampe. C'était

Béliol

une chambre petite et toute laquée de blanc. Une légère odeur de médicament flottait dans l'air. Une toute jeune femme dormait là d'un sommeil profond, mais, sur son front pâle, perlaient des gouttes de sueur. Un instant, il la regarda, puis il referma la porte. Il n'oublierait pas ce visage. Il procéda de la même façon dans la pièce voisine où se trouvait une femme d'âge mûr, aux traits tourmentés, anéantie par une profonde torpeur. La même odeur de médicament flottait dans l'air. Hugh pinça les lèvres d'un air décidé et se dirigea vers la pièce voisine. Là, une surprise l'attendait. Il reconnut l'occupante de cette chambre, l'épouse d'un personnage haut placé, futur chancelier sans doute. Hugh se souvint en effet que Lady X... avait annulé tous ses engagements mondains pour aller se reposer à la campagne. Cette retraite avait causé une vive surprise et donné lieu à bien des suppositions. L'anodaine X était bien la clef de l'énigme.

Romilly, revenu dans le corridor, réfléchit un instant. Les autres chambres recélaient sans doute des secrets encore plus tragiques, mais il courait le risque de pénétrer, par mégarde, dans une pièce occupée par une infirmière de garde, ce risque devait être évité à tout prix. Cependant, le personnel ne devait guère passer les nuits à Quern House... les malades dormaient trop bien.

Hugh commença à descendre l'escalier en se guidant à la lueur de sa lampe de poche. Un chat jaillit soudain de l'ombre, fixa sur lui ses yeux verts et disparut. Le jeune homme ne put réprimer un frisson et se moqua de son émotion. Cette



maison pouvait décidément, par son ambiance de mystère, ébranler les nerfs les plus solides.

Il parvint au bas de l'escalier et braqua sa lampe en tous sens. En face du petit salon d'attente, dans lequel on l'avait reçu, une porte ouverte. Sa lampe éclaira un bureau sculpté et, plus loin, un petit coffre-fort. Sur une table était placé un appareil téléphonique. Romilly demeura un instant les yeux rivés sur cet appareil. Ce serait courir un gros risque... mais... Non, il avait mieux à faire.

Il se baissa et examina le coffre-fort. La serrure était à combinaison. A ce moment, il aurait donné avec joie ses chances de salut, pour être à même de l'ouvrir. Le bureau, par contre, n'était pas fermé à clef. Il commença à le fouiller méthodiquement. Il examina avec soin une copie de lettres et une pile de lettres dont quelques-unes étaient de la Compagnie des produits chimiques Leviathan. Correspondance bien anodine. Une maison de santé dûment patentée a le droit de recevoir des médicaments que le public ne peut se procurer. Ces lettres ne fournissaient aucune pièce à conviction contre les Filles de Béal. Les tiroirs ne révélèrent que quelques livres sans intérêt, des boîtes de poudre de riz et de fard. Prestement, il referma le tiroir. Quelqu'un descendait l'escalier.

Hugh alla se blottir dans le coin le plus reculé de la pièce entre le coffre-fort et la fenêtre et éteignit sa lampe électrique. La personne avait atteint maintenant le pied de l'escalier et ne semblait pas très sûre de la direction à suivre; elle tâtonnait dans l'ombre. Soudain, les pas n'hésitèrent plus et se dirigèrent vers la pièce où il était caché. Vivement, il leva un pan du rideau.

La nuit, au dehors, était toute noire. Il ne put distinguer la moindre

XIII

Trois heures du matin.

JULIA DAWLISH ouvrit la porte du box particulier dans lequel elle garait sa voiture. Un gardien somnolent se demanda pour quelles raisons cette jolie personne prenait la route à une telle heure, mais il se dit bien vite que cela ne le regardait pas. Les jeunes filles, aujourd'hui, faisaient tant de choses bizarres. Il l'aïda à sortir du garage la pimpante voiturette verte et chromée.

Julia se dirigea sans hésitation, comme une personne sûre de son chemin. Après une course tortueuse de deux milles, elle parvint à une rue située dans la partie la plus pauvre du Sud-Ouest de Londres, et rangea la petite auto le long du trottoir. Elle descendit de voiture et gagna à pied une maison d'apparence minable. Sur une pancarte accrochée au mur, on lisait : « Chambre à louer ». La jeune fille frappa à la porte à coups discrets.

Malgré l'heure tardive, une lumière brillait au dernier étage. Des pas traînants résonnèrent bientôt dans le corridor et la porte s'entre-bâilla.

— Est-ce vous, ma bonne ? demanda une voix enrouée. Je croyais...

Mais la femme s'interrompit soudain et reprit d'un ton sec :

— Qui est là ?

— Ouvrez-moi, vite ! murmura Julia. La porte s'entre-bâilla un peu plus. De petits yeux enfoncés dans une face énorme fixèrent la jeune fille.

— En voilà une drôle d'heure pour réveiller des gens respectables. Qui êtes-vous, mademoiselle ?

— Laissez-moi entrer ! insista M^{lle} Dawlish.

La porte s'ouvrit un peu plus encore et révéla une femme âgée au faciès bouffi. Elle examina cette visiteuse élégante, des pieds à la tête.

— Non, mademoiselle, je m'excuse, mais je ne peux vous faire entrer si vous n'avez pas rendez-vous.

— Un rendez-vous !... Quand j'ai la police à mes trousses !

— Quoi ?...

— Faites-moi entrer ! La femme se recula, Julia pénétra aussitôt dans le corridor fétide et ferma vivement la porte derrière elle.

— La police ! Que voulez-vous dire, ma belle ! Je suis une femme respectable... On n'a rien à me reprocher...

— Ecoutez bien ! interrompit la jeune fille avec une impatience fébrile. Sœur Murdoch n'est pas ici... elle n'y est jamais à cette

heure. Mais elle va revenir bientôt et il faut que vous lui disiez que la police surveille cette maison.

La femme devint très pâle.

— Je... je ne comprends pas ce que vous voulez dire. Personne de ce nom ne loge ici. C'est une maison respectable...

— Peu importe comment elle se fait appeler et vos mensonges m'indiffèrent. Je suis venue vous avertir. A moins d'être idiot, vous userez de prudence !

La femme la regarda, effrayée, et garda le silence.

— Vous ferez ma commission ?

Elle acquiesça d'un signe de tête peureux.

— Vous lui direz également de se tenir éloignée... de... de Quern.

— De Quern ! Ils savent ça aussi !...

— Ils soupçonnent quelque chose. On ne doit courir aucun risque... par égard pour nous toutes.

Pour la première fois, un sourire erra sur les lèvres de la femme.

— Par égard pour vous toutes ! Oui, mignonne, vous les belles dames, vous ne pensez qu'à ça !

— Vous imaginez-vous que, sans cela, nous nous soucierions de sœur Murdoch. Pensez-vous que j'aurais couru le risque de venir vous prévenir... s'il ne s'agissait de notre sécurité ?

La femme, de nouveau, fit un signe de tête.

— Vous devez être tout à fait sûre de ce que vous dites, ma petite dame ?

— Naturellement, il n'y a pas le moindre doute. Sœur Murdoch doit être avertie, et elle doit être avertie. Comprenez-vous ?

— Elle ? Pensez-vous que je sache où elle réside...

— Aucune de nous ne le sait, et peu importe. Mais sœur Murdoch doit la prévenir. Pour le moment, elles doivent à tout prix se tenir éloignées de Quern !

Julia se tourna vers la porte.

— Maintenant, je m'en vais.

(A suivre.) SELDON TRUSS.

(Traduit et adapté de l'anglais par JULIETTE DIDIER.)

Une femme se tenait devant lui, enveloppée dans une cape de soie.

« PAROLE D'HONNEUR »

Les sociologues qui s'occupent des problèmes pénitentiaires préconisent tous une organisation des prisons et des règlements qui favorisent le relèvement moral des coupables.

Mais c'est surtout aux Etats-Unis que ces théories sont en faveur.

Au reste, chaque Etat s'efforce de les appliquer à sa façon.

A Montgomery, dans l'Etat d'Alabama, le conseil municipal et le directeur de la prison décidèrent dernièrement de faire une expérience dans ce sens. Ils avaient toujours entendu dire qu'il existait chez les pires malfaiteurs un code de l'honneur et qu'en faisant appel à cet honneur on pouvait être sûr d'obtenir ce qu'on désirait.

Cinq cent cinquante-quatre détenus se trouvaient alors dans les diverses geôles du bâtiment. A chacun d'eux, le directeur tint à peu près ce discours :

— Pour vous permettre de reprendre courage jusqu'à la fin de votre peine et de vous réhabiliter à vos propres yeux, je vais vous autoriser à aller passer trois jours dans votre famille. Vous serez absolument libres. Personne ne vous accompagnera ni ne vous surveillera, mais, auparavant, vous me donnerez votre parole d'homme que, les trois jours finis, vous reviendrez prendre votre place ici.

Charmés par cette proposition, les cinq cent cinquante-quatre prisonniers jurèrent sur leur honneur qu'ils reviendraient. Ils partirent. Aucun n'est revenu.

Des gens qui ne bénissent pas l'idée saugrenue du directeur, ce sont les policiers qui sont chargés maintenant de retrouver les fugitifs.

ROMAN
PAR
SELDON
TRUSS.

Sans faire de bruit, il contourna la cage de l'escalier et s'arrêta devant une porte.

silhouette d'arbres ou de haies sur le ciel d'encre. Comme les pas se rapprochaient de plus en plus, il ouvrit la fenêtre. Malgré son extrême précaution, un petit grincement métallique claqua dans le silence, comme une détonation. Les pas s'arrêtèrent net.

Hugh n'hésita pas plus longtemps. Il enjamba la croisée. A l'instant même on alluma l'électricité dans le bureau. Il se rejeta vivement en arrière. La clarté de la pièce tombait au dehors sur une face grimaçante... tout près de la sienne. C'était sœur Murdoch. Un revolver minuscule brillait dans sa main.

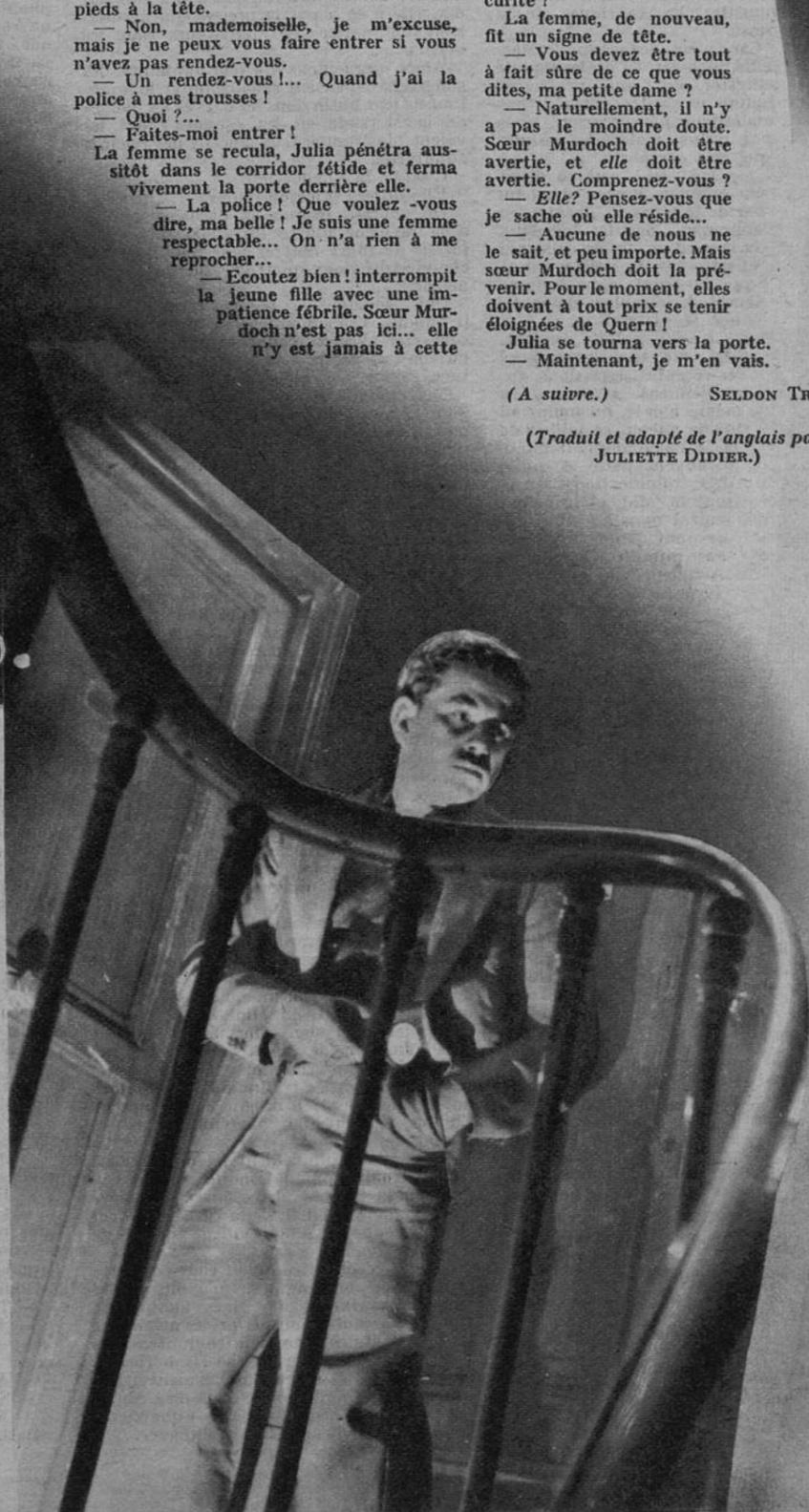
Elle éclata de rire avec une exaltation de joie démoniaque.

— Arrière, capitaine Romilly ! Arrière, sil vous plaît !

L'arme était braquée droit entre ses deux yeux. Il n'y avait plus qu'à obéir.

Un autre rire retentit. Hugh se retourna vivement. Une femme se tenait devant lui, enveloppée dans une cape de soie mince qui révélait les contours parfaits de son corps superbe :

Eve Valery!...



La Marsiale est toujours Marseille.

DANS le « milieu » d'avant guerre, les « hommes » de Paris appelaient les Marseillais « les Martigues », mais, depuis longtemps, on ne se sert plus de ce vocable, qui évoque la petite ville de Martigues, sur l'étang de Berre, pour désigner les mauvais garçons originaires du Vieux-Port ou de la Canebière.

Aujourd'hui, ce sont les « gars de la Marsiale ». La Marsiale, c'est Marseille, c'est le mot provençal Marsiho, que l'argot a déformé.

Durant des années, la grande ville phocéenne a fait couler de l'encre. Tous les journaux ont consacré des colonnes à la Porte du Sud, au Chicago français, au carrefour des races, à l'atmosphère inquiétante des ruelles qui montent du Vieux-Port vers les Accoules et l'Hôtel-Dieu.

Des années ont passé. Les mystères de Marseille ont cédé le pas aux bas-fonds de Barcelone, aux contrebandiers perceurs de frontières, aux com-

bines innombrables de la pègre internationale, aux relations de la plus atroce des guerres civiles.

Aujourd'hui, nous revenons à la Marsiale. Non pas afin de décrire à nouveau le pittoresque « Louis-Philippard » de la rue Bouterie et des venelles environnantes — pour reprendre l'amusante expression de M. Santonaci, chef de la Sûreté marseillaise — mais afin de faire le point, d'ausculter la respiration, de prendre le pouls de la pègre locale, de manière à se rendre compte exactement de son état actuel et de sa vitalité.

Est-elle en période de fièvre ? Ou, au contraire, se tient-elle au calme ?

A vrai dire, il est assez difficile de répondre par une affirmation dans un sens ou dans l'autre.

Une ville cosmopolite comme Marseille ne peut vraisemblablement que défrayer la chronique des faits divers. On n'ignore pas qu'elle sert de quartier général à cette pègre méridionale qui opère sur tout le littoral, depuis Sète jusqu'à la frontière italienne.

En quelques mois, une vingtaine d'agressions à main armée, des cambriolages innombrables et des actes de banditisme en tous genres, témoignent que l'activité des malfaiteurs demeure inlassable et que les gangsters de 1938 n'ont rien à envier aux sinistres bandits marseillais qui écrivent de longues pages sanglantes de l'histoire locale, en assassinant un encaisseur derrière la Bourse et en mitraillant trois agents de police devant le bureau de poste de Saint-Barnabé.

Chaque jours coups de revolver et fusillades perpétuent la tradition criminelle de la grande ville méditerranéenne.

C'est à croire que tant que les mauvais garçons du Midi ne posséderont pas, chacun, de solides rentes et le cabanon de leurs rêves au bord de la mer, leurs lamentables exploits continueront à alimenter les rubriques de la presse.

Car, pour beaucoup, à Marseille, exercer la profession de gangster est une profession comme une autre. On n'est pas malfaiteur par occasion, mais par métier, malgré les risques que cela comporte.

— Hé ! bé ! comme disait un mauvais garçon dans un bar de la place du Théâtre, en apprenant par les journaux la mort d'un de ses collègues abattu par la police, est-ce que la mort d'un homme empêche les autres de continuer le « travail » ?

Ce qui paraît évident, c'est que tous les auteurs des récentes agressions appartiennent, sinon à la même bande, du moins au même milieu, ce milieu de la Marsiale dont il a été si souvent parlé et qui a des ramifications dans tout le Midi et principalement dans les villes qui ne sont point prohibées aux interdits de séjour : Avignon, Nîmes, Toulon, Hyères, etc...

Pour ne citer qu'une de leurs « affaires », la mieux réussie et ne remontant pas au delà du 1^{er} janvier 1937, ce sont ces gangsters insaisissables qui ont fait l'attaque du fourgon postal d'Aix-en-Provence.

L'agression est signée de main de maître.

Elle a eu lieu à 9 heures du soir, en pleine ville, à cent mètres du bureau de poste où travaillait une équipe de nuit. Elle fut menée par des gens auxquels on est forcé de reconnaître une incontestable habileté.

— Haut les mains ! Le chauffeur de la voiture postale obéit à l'injonction.

Un homme prit la place du

Ce fut le signal d'une rixe générale.

convoyeur et intima à celui-ci de monter dans l'auto des agresseurs.

Les bandits étaient au nombre de quatre, tous coiffés de casquettes enfoncées sur les yeux et des foulards dissimulaient le bas de leur visage.

Ils étaient armés de revolvers menaçants.

Ils prirent avec la camionnette la route de Marseille, bifurquèrent à droite à Pont-de-l'Arc, vers Mille, s'engagèrent sur la route qui relie Aix à Salon, en passant par le Bourg-de-l'Assassin. A trois kilomètres de Calas, non loin du poste de radiophonie Marseille-Provence, ils abandonnèrent leur victime et disparurent dans la nuit. On a tout fait pour les rattraper. Toutes les brigades de gendarmerie du Sud ont été alertées ; partout des barrages ont été tendus, des autos rapides montées par des gendarmes et des inspecteurs de police ont sillonné les routes, arrêtant les voitures, examinant les papiers des conducteurs. Sans résultat.

Ceci n'est guère consolant. Cela prouve que l'on a affaire à des gens parfaitement organisés, qui ne s'embarquent point à la légère et finissent par se sentir à peu près sûrs de l'impunité, étant donné le nombre impressionnant d'agressions qui, depuis quelques mois, se multiplient dans le Sud-Est. C'est en août 1936, à Nice, un encaisseur délesté de 800 000 francs ; le 23 décembre, l'attaque d'un employé de mairie soulagé de 300 000 francs ; puis, le 4 janvier, l'attaque du fourgon postal d'Antibes, puis l'agression du boulevard Baillie, à Marseille, commise en plein jour ; enfin, tout récemment, à Nice, de nouveau un coup de main contre trois employés de banque, qui rapporta à ses auteurs 1 million 350 000 francs. Naturellement, cette dernière agression a été rapprochée de celle d'Aix. On a pour cela de bonnes raisons, puisque les méthodes employées furent les mêmes.

Neuf fois sur dix, la police connaît les auteurs de ces forfaits. Mais, dix fois sur dix, elle n'en a pas la preuve qui permettrait de mettre les malfaiteurs sous les verrous.

Alors, orgueilleux de leur impunité, les gangsters dépensent sans compter le montant de leur butin dans les bars et les bouges de la Marsiale où les « jeunes » qui les voient plastronner leur lancent des regards admiratifs.

C'est... la « belle vie ».

Elle durera quelque temps.

On goûtera jusqu'à la dernière minute à la douceur quiétude du « farniente », au plaisir de rôder nuit et jour dans les rues chaudes du vieux quartier situé derrière la mairie.

Puis, lorsque les poches seront vides, il faudra « se mouiller » à nouveau, se concerter avec les collègues pour préparer un coup et partir vers le risque et l'aventure...

Ces hommes qui n'hésitent pas à tuer pour gagner leur subsistance et demeurent dans l'état de paresse qui constitue leur raison de vivre, on peut les rencontrer dans chaque bar de Marseille fréquenté par la lie de Saint-Jean et de la Belle-de-Mai et aussi dans ces débits situés en plein cœur de la ville où l'on sert à l'heure de l'apéritif, avec les olives et les filets d'anchois, le véritable « pastis ».

Afin de « sonder » les bas-fonds actuels, de la Marsiale, je tenais à faire avec Doumé, le petit Corse à la mâchoire d'or, ce qu'on appelait jadis la « tournée des Grands-Ducs ».

Ne vous attendez pas à une description évocatrice des « magasins » de filles de la rue Bouterie et des bars interlopes de la rue de la Loge, avec le tremolo habituel dans la plume à l'égard des malheureuses prostituées contraintes par des « terreurs » ignobles à faire le « coup de chapeau » aux passants fourvoyés dans le dédale du vice et de la basse noce...

N'espérez pas non plus ces éternelles histoires de traite des blanches ou de trafic de drogues, comme on en truffait naguère tous les bars de la rue de la Reynardie et de la rue de la Coutellerie.

Aujourd'hui, les temps sont changés.

Les gars de la Marsiale ne peuvent pas récolter tous les records, et ceux de l'attaque à main armée et ceux de la contrebande et du commerce de la « came ». Certes, ces deux industries continuent à sévir dans notre grand port du Midi, mais, d'après l'avis des gens bien informés, elles n'ont plus l'ampleur de jadis, malgré quelques arrestations opérées de temps à autre, comme celle de ce trafiquant qui ravitaillait dernièrement en drogue une troupe de Chinois figurant dans un film tourné en Camargue.

Nous allons simplement jeter un regard sur la trouble population de couleur qui a fait à la fois du vieux quartier réservé l'annexe de Shanghai, de la casbah d'Alger et des coupe-gorge du village nègre de Dakar.

Je dois reconnaître qu'au cours de cette exploration nocturne, nous n'avons assisté qu'à deux rixes : des rixes auxquelles, vers 1925, nul n'aurait prêté attention, tant elles étaient monnaie courante, mais il est vrai qu'à cette époque les barbeaux blancs, corses et marseillais, avaient à lutter contre le péril noir, c'est-à-dire contre l'invasion des nègres dans le « quartier », invasion actuellement bien endiguée.

LES MAUVAIS DE LA MARS

Auparavant, nous avions passé une partie de la nuit à aller d'un bar à l'autre, d'un restaurant chinois à un bistrot arabe.

Nous avions échoué ainsi dans un caveau relativement récent de la rue Torte, tenu par des noirs.

Il nous fallut traverser une salle de débit, puis, contre le comptoir, tourner sur la gauche et nous enfoncer dans un escalier tortueux d'où montait le rythme saccadé d'une rumba voluptueuse.

En bas, il y avait un nègre.

— Vois s'il est « balès », le collègue, déclara Doumé en me désignant d'un coup d'œil la stature herculéenne du gentleman de couleur. C'est lui qui est chargé de la police du « baletti ». Ses poings lui suffisent. Gare à la « rouste » qu'il administre à ceux qui font du tapage ! Tu m'as compris, hé !

Le caveau est un boyau assez étroit, étouffant malgré deux ventilateurs qui n'en finissent pas de brasser la fumée des cigarettes, bordé de quelques chaises et tables.

D'un côté se trouve l'orchestre, c'est-à-dire un phono accompagné d'une batterie de jazz, tenue par un nègre ; de l'autre une petite cloison de bois réserve deux tables et quelques fauteuils à un minuscule salon particulier où quelques noceurs boivent le rhum blanc en compagnie de filles élégantes et joyeuses. Sur des airs de « jazzhot », des couples évoluent, étroitement enlacés. Invertis, prostituées, barbeaux noirs et blancs, on dirait que toute l'écume de la place Victor-Gelu s'est réunie dans cette cave sans air pour se trémousser en musique.

Doumé m'indiquait tranquillement, de l'index, les notabilités du lieu : le boxeur noir, le patron, les demoiselles attendant les messieurs en « parties canailles ». Tout ce joli monde tourbillonnait et se pressait sous la voûte basse peinturlurée de fresques naïves.

— Ça « esquiche » dur là dedans, sourit mon estimable compagnon. Du reste, on ne vient là que pour ça... Les filles blanches adorent être palpées en dansant par les noirs et les types de la haute qui y amènent leurs femmes et leurs maîtresses trouvent un sadique plaisir à les voir « jaspées » par les hommes de couleur. Ce dancing interlope est actuellement l'endroit de Marseille où il est de bon ton de s'exhiber... C'est là du « frottadou » organisé...

Pour qui comprend l'argot provençal de la Marsiale, ces deux termes de « jaspées » et d'« esquicher » ne manquent pas de saveur. Le premier signifie à peu près « lutinées » ; le second veut dire « presser ».

Nous allions sortir de ce dancing souterrain lorsque, dans l'escalier en colimaçon, Doumé heurta un homme qui descendait.

— Adieu, Battistini, fit-il à voix basse. Qué rareté de te voir, hé !

Présentations rapides.

Nous nous serrâmes la main et bavardâmes quelques minutes au comptoir du débit. J'appris plus tard que cet individu, qui n'avait pas subi moins de onze condamnations était un dangereux malfaiteur. Il appartenait à une des bandes qui mettent Marseille et sa banlieue en coupe réglée depuis des mois.

Il nous raconta une de ses dernières aventures :

— J'étais porteur d'un trousseau de clefs quand « ils » m'ont arrêté... Ils m'ont questionné tant et plus dans les locaux de la rue de l'Évêché. J'ai refusé de faire connaître d'où provenaient ces clefs... Alors, ils m'ont mis en présence de quelques commerçants ayant porté plainte pour des attaques ou des mises en l'air... Naturellement, personne ne m'a reconnu parce que je suis trop connu dans le coin ! Comprenez-vous ?

Doumé et moi baissâmes la tête en signe d'acquiescement.

Battistini poursuivit :

— Ce soir, j'ai « pinté » sans arrêt, tellement j'étais heureux de revoir le beau soleil. J'avais si peur qu'ils me gardent « dedans » !

— Hé ! bé ! collègues, vous pouvez me croire, cette liberté qui m'a manqué pendant quelques jours, elle m'a saoulé plus que toutes les « momis » et que toutes les « blanches » que j'ai pu me jeter dans le col...

— Tu causes trop, constata son compagnon en guise de réponse. Tu veux retourner voir le « patron » ?

— Aie pas peur, Doumé, il est parti en vacances pour la Corse !

— Es-tu armé ?

— Hé, oui, diable, j'ai le « calibre » pour me faire respecter. Ce n'est pas ce soir que quelqu'un me marchera sur le pied, déclara Battistini d'un ton hargneux.

Doumé prit un air soudain grave.

— Tu ne veux pas me le prêter, ton « feu » ?

— Hé ! non, je t'ai dit que j'en avais besoin, « pourquoi » je ne veux pas qu'on me « manque » ce soir...

— Alors, tu n'es pas un vrai collègue !...

— Si, mais...

— Allez, zou, refile-le-moi.

Battistini obéit. Il sortit l'arme de la pochette de



Al Co
célébr
son v
pagn
comp
s'app
Là
nous
dans
safran
Ce
coute
siner
corse
surin
cond
« ball
quelq
qui a
C'est
heure
lité,
police
gées
Ru
pa, j
bruit
Un
qu'il
paix
Bl
tent
Ce
Le
de b
guéri
Bi
ché.
Ne
d'un
lous,
une
Lo
toute
le p
sang
et de
Du
pas
sur r
No
dire
colin
prise

MAUVAIS GARS de la MARSIALE

partie de la nuit
rant chinois à
veau relative-
des noirs.
e débit, puis,
uche et nous
oi montait le
se.

éclara Doumé
re herculéenne
est chargé de
flissent. Gare à
ni font du ta-

oit, étouffant
saisait pas de
de quelques

est-à-dire un
ZZ, tenue par
le bois réserve
inuscule salon
le rhum blanc
euses. Sur des
t, étroitement
noirs
de la
cave

de
eur
ant
ut
it
s

on ne vient là
t être palpés
la haute qui y
s trouvent un
r les hommes
actuellement
on de s'exhi-

al de la Mar-
l'« esquicher »
ier signifie à
re « presser ».
rrain lorsque,
rta un homme

se. Qué rareté

ames quelques
plus tard que
oins de onze
fauteur. Il ap-
t Marseille et
s mois.

entures :
e clefs quand
é tant et plus
J'ai refusé de
efs... Alors, ils
mercants ayant
nises en l'air...
ne parce que
ez-vous ?
gne d'asquies-

lement j'étais
avais si peur
e croire, cette
es jours, elle
et que toutes
ans le col...
ompagnon en
« patron » ?...
en vacances

e » pour me
ue quelqu'un
tini d'un ton

on « feu » ?
avais besoin,
« manque » ce

!...

la pochè de

le couteau. Nous passâmes à côté des antagonistes sans prêter autrement attention à leur bagarre.

— Ça va encore se terminer à la permanence, murmura Doumé en souriant, j'aime mieux que ça soit les Nègres et les Bicots que moi... Plus on les tracassera, moins il y aura de cette vermine... Leur nombre a déjà fortement diminué depuis l'époque où tous les « hommes » de la Marsiale étaient habillés en bleu de chauffe...

— Oui, c'est vrai, le « bleu » se porte moins par ici...

— Il n'y a plus que les « paumés » et les noirs pour sortir en cotte de soutier... Le milieu marseillais s'est rangé à l'élégance. Les « petits » de jadis sont devenus des « gros ». Les jeunes ont suivi le mouvement. Finis le débraillé, le mouchoir noué autour du cou et les chaussures à talons bottier dites « pompes marseillaises »... En 1938, nous portons la casquette blanche ou le feutre clair, et le veston de bonne coupe... Nous travaillons comme les gangsters américains; nous nous habillons comme eux... Du reste, il nous est venu plusieurs « bootleggers », ces derniers mois.

Il fallait entendre, de la bouche du Corse Dominique, dit Doumé, la prononciation du mot « bootlegger », assaisonnée à l'accent de la Marsiale, pimenté de l'intonation spéciale de l'île de Beauté.

— Vous avez eu comme professeurs des gangsters américains ? demandai-je avec curiosité.

— Hé, oui ! Le dernier a été expulsé il y a quelques mois. C'était « Kid Tigger », l'ami intime de Jack Diamond et du « babbi », Al Capone...

— Babbi ?

— Oui, à Marseille, ce terme désigne les Italiens.

Et Doumé me raconta en détail ce qu'il savait de l'existence aventureuse de Kid Tigger. En la compagnie des deux caïds du « gang » américain, le Kid se serait livré à toutes les contrebandes sur une grande échelle et notamment à celle de l'alcool. Et ces exploits lui auraient rapporté l'énorme fortune — on ose à peine y croire — de 400 millions de francs. Seulement, ayant subi le déclin de ses fameux patrons, il fut contraint de fuir, en 1935, les U. S. A. en y laissant sa fortune.

Comme tous les gangsters notoires, le Kid a été poursuivi par le gouvernement américain pour déclaration insuffisante au fisc ; Al Capone a préféré se laisser emprisonner pour être en sûreté ; le Kid, lui, a préféré échapper. Son argent était investi sous des faux noms, dans différentes banques. C'est le procédé adopté par tous les gangsters et il est certain que, encore à l'heure actuelle, le Kid a beaucoup d'argent enterré de cette façon. Le « hic » est que, pour le retirer, ce n'est pas commode, car la police américaine est maintenant outillée d'une façon admirable pour la lutte. Cela n'a pas empêché le Kid de faire une expédition l'hiver dernier, en passant par le Canada ; deux hommes de sa bande furent tués au retour, mais une vingtaine de millions de dollars sortirent d'U. S. A.

Le problème n'était pas résolu pour cela, car le Kid est à la recherche d'un pays où il pourra vivre tranquille et dépenser son argent en ayant un compte à son nom.

Il fixa son choix sur la vieille Europe et principalement sur le pays des rêves et de la roulette : Monte-Carlo, la côte enchantée bordée par la grande bleue.

Il avait déjà vu le directeur d'une grande banque qui l'avait assuré que rien ne s'opposait à ce qu'il ait un compte personnel dans son établissement : il lui restait à voir la police.

Mais, et ici commence le romanesque, son bateau était en rade d'un port d'Asie Mineure et ses hommes ne bougeaient que s'il se présentait lui-même à la coupée.

Or, il avait été arrêté en traversant l'Italie pour se rendre à Monte-Carlo, et il n'avait pu se libérer qu'en laissant les 25 000 dollars qu'il avait sur lui et il se trouvait présentement avec quelques francs en poche. Il lui fallait un ticket par avion de Cannes à Athènes, avant le lendemain matin, ou trois mille francs, sans cela il serait pris par la police. Il offrait, naturellement, une somme énorme à son retour en remerciement.

Or, pendant qu'il cherchait ainsi à emprunter, un coup de téléphone d'Allemagne l'informait que l'argent dont il avait besoin allait lui être envoyé. Il pourrait retourner en Amérique y chercher sa fortune et la mettre à l'abri dans un pays sûr.

Cependant, le chef de la Sûreté de Monaco, ayant eu vent de la présence du célèbre gangster, procéda à une enquête.

Celle-ci ne tarda pas à établir que Kid Tigger était un « bootlegger » d'envergure, dont la néfaste activité s'était tout particulièrement exercée aux États-Unis.

A Vienne, il dut subir deux condamnations.

En effet, Kid Tigger est titulaire d'un dossier impressionnant. Ses condamnations à la prison et aux peines d'amende ne se comptent pas. Il a eu maille à partir avec les polices de nombreux pays d'Europe, surtout en Autriche et au Portugal, où il se faisait appeler le prince Romanow.

Jusqu'ici il n'a pas été possible d'établir sa véritable identité. Il écrit son nom de toutes les manières et il a des prénoms à en revendre. Il a donné à la police monégasque une identité fantaisiste.

Naturellement, cet hôte a été jugé indésirable à Monte-Carlo. Un arrêté d'expulsion a été pris sur-le-champ contre lui et notifié séance tenante. Il quitta la Principauté, en disant qu'il se rendait en Allemagne, mais, en réalité, il venait à Marseille où il arrivait dans la nuit. A minuit, il se présentait dans l'un des plus grands hôtels de la Canebière. Il se faisait inscrire sous son nom — ou du moins sous celui qu'il prétend être le sien — malgré qu'il sût qu'un arrêté d'expulsion avait été pris contre lui par le ministère de l'Intérieur le 19 mars 1937. « Kid Tigger » ne s'est pas plus caché à Marseille qu'à Monte-Carlo et il a raconté avec force détails ses aventures depuis sa fuite d'Amérique. Il a erré dans différentes capitales européennes, notamment à Vienne où il a subi deux condamnations avant d'être expulsé. Il parle avec abondance de ses exploits et fréquente les bas-fonds, cherchant à faire des affaires avec des hommes du milieu.

Mais, de même qu'à Monte-Carlo, des oreilles indiscrettes recueillent ses paroles. La police marseillaise est vite mise au courant des agissements de l'indésirable hors-la-loi. Et le chef de la Sûreté ne tardait pas à signifier à cet hôte encombrant, l'arrêté de mars 1937, lui donnant un maximum de vingt-quatre heures pour quitter la France.

Le Kid refusa tout d'abord de partir, mais il dut réfléchir et, bientôt, à Marguane, il prenait place dans l'avion en partance pour Berlin, via Zurich. Le gangster qui voyageait avec un passeport autrichien était en possession à son départ, de Marseille d'une somme de 12.850 dollars.

— C'est un « monsieur » qui aurait pu nous apprendre ce que nous ne savions pas, soupira Doumé en terminant son récit.

« Rendez-vous compte un peu de la belle salade que ça aurait fait, de mélanger les méthodes américaines aux nôtres, celles de Corse et de la Marsiale, hé ! »

Je n'osais pas répondre à mon interlocuteur. J'avais en pleine mémoire le souvenir des agressions d'Aix, de l'Estaque, du boulevard Garibaldi, de la tuerie de Saint-Barnabé, dont les échos déjà lointains se réveillaient soudain à mes oreilles dans un fracas épouvantable de fusillade et de cris de douleur.

Et, aussi, mes yeux revoyaient au-dessus de l'eau moirée de reflets du Vieux-Port, encadrés par les piliers gigantesques du transbordeur, les agrandissements photographiques des trois gardiens de la paix abattus par Maucuer, la bête fauve...

(A suivre.)

JEAN BAZAL.



Il avait fixé son choix sur le pays des rêves et de la roulette : Monte-Carlo.



Kid Tigger.



A Vienne, il dut subir deux condamnations.



Al Capone, le célèbre gangster américain.

crime et roman



— Tu gagnes, l'« empailleur » ? demanda Jean Schwitzer à un grand gaillard pâle, qui avait la mine contractée des joueurs malheureux.

— Est-ce que je suis fait pour toucher, moi ? répondit-il.

Les deux hommes, camarades depuis longtemps s'étaient perdus de vue, puis retrouvés sur un hippodrome. Les paroles que nous venons de rapporter s'étaient échangées au Tremblay, au moment où le « rouge » était mis pour la « quatrième ». Tous deux ne s'occupaient plus que des courses. Schwitzer, d'origine suisse, ancien serveur dans un café, se livrait à un jeu, froidement calculé, se « faisant un sac » ; aussi manifestait-il un mépris trop marqué pour son camarade, Jacques Ollivier, qui engageait nerveusement ses paris, en maladroite qui s'affolait, maugréait sans cesse, et, penché sur la barrière à l'arrivée, insultait son jockey, qui s'était laissé battre. Par dérision, Jean l'appelait l'« empailleur », Jacques ayant été préparateur chez un naturaliste. Il l'eût qualifié d'« empailleur » s'il n'eût craint ses gros poings. Par vanité de joueur heureux, il lui prêtait un peu d'argent et l'emmenait dîner à la brasserie, où sa maîtresse, Francine, était caissière.

Tous deux s'asseyaient dans le voisinage de la caisse. Durant le repas, Francine leur souriait. Pour se venger des froissements que lui faisait subir son compagnon, Jacques décida de lui prendre sa maîtresse, belle fille brune avec beaucoup d'éclat, proie facile et savoureuse, qui devait consentir aisément au partage. Elle aussi avait des rancunes à apaiser dans l'amour. Elle reprochait à son amant en titre son avarice, sa laideur boutonneuse et ses fugues. Jean Schwitzer, le petit bonhomme blafard, mesquin, se permettait de temps en temps de disparaître pour quelques jours, sans fournir aucune explication. Maladie nerveuse, affaire sérieuse, fantaisie de débauché ? Jean allait-il chez des filles de la dernière catégorie, se rendait-il dans les centres d'entraînement hippiques, où il possédait des accointances ? Francine l'ignorait et semblait s'en soucier peu. Ce qui l'irritait le plus en Schwitzer, c'était d'avoir accumulé des gains importants qu'il cachait et couvait de son égoïsme alors qu'elle aurait voulu acheter un café en province et trôner à la caisse, sous les regards admiratifs de la garnison et de la sous-préfecture.

Dès qu'elle parlait de « son café », Jean la rabrouait. Au contraire, quand elle donnait ses lèvres à Jacques Ollivier, car ils en étaient arrivés à ce point d'intimité, celui-ci lui disait :

— Ah ! tu l'aurais « ton café », si je possédais de l'argent !

Ils se rencontraient dans un garni du centre. Elle arrivait hâtivement, retirait sa robe d'une secousse, la jetait à la volée ; la ceinture, la chemise suivait, tombant au hasard. Frissonnante, elle se glissait

LA FUGUE

alors sous les draps, se blottissait contre le torse athlétique de son amant de cœur et à demi pâmée aussitôt que les bras de Jacques enveloppaient son corps. Fêtes galantes rapides, organisées à la dérobée, si courtes qu'elles faisaient dire à l'amante :

— C'est avec toi que je voudrais être ! Si Jean pouvait être pris d'une de ses fugues, nous aurions quelques jours de bon temps !

L'existence à trois se déroulait ainsi depuis plusieurs mois avec son ennui apparent et son bonheur caché dans les coulisses de la trahison. Elle aurait pu durer encore longtemps, sous cet aspect, si Jean Schwitzer n'avait pas eu une idée malencontreuse, inspirée par sa vanité. Il annonça à sa maîtresse et à son ami qu'il se proposait de leur donner un repas pantagruélique à l'occasion de ses derniers gains aux courses, qui portaient son capital à un chiffre confortable.

Le dîner eut lieu, un jour de congé de Francine, dans l'appartement qu'elle occupait avec Schwitzer. Commandé chez un bon restaurateur, il fut aussi copieux que l'on peut l'imaginer. Tout alla bien jusqu'à l'heure des toasts. A ce moment, la vanité de Schwitzer éclata en fanfaronnades. Il leva son verre, en disant :

— Je bois aux deux cent cinquante mille francs que j'ai gagnés sur les poires, y compris notre ami « l'empailleur », perdant à perpétuité !

— Jean, tu pourrais être poli envers notre invité ! objecta Francine.

— Laissez-le dire, reprit Jacques ; il a la chance qu'il mérite !

— Tiens ! vous vous tutoyez maintenant ! dit Schwitzer.

— Oui surtout quand tu n'es pas là ! répartit l'autre.

— Jacques, taisez-vous ! pria Francine.

— Bah ! on peut bien lui apprendre qu'il en porte !

— C'est malheureux, dit Schwitzer, de recevoir chez soi un va-nu-pieds pour se faire insulter !

— Il ne t'insulte pas, répliqua Francine, il fait une plaisanterie de mauvais goût, que je le prie de ne pas renouveler.

— Tu en prends des précautions avec Monsieur, insista Jacques. S'il n'est pas content, il n'a qu'à s'en aller. Tu es chez toi, ici, Francine. Le loyer est à ton nom ; les meubles t'appartiennent ! Adieu et bon voyage, le...

— Le quoi ? bégaya Jean Schwitzer.

— Assez ! commanda Francine. Taisez-vous, l'un et l'autre !

Trois mois plus tard, Francine trônait comme patronne à la caisse du café.

cette phase de l'ivresse, où l'alcool provoque le besoin de l'alcool. Sur leur visage congestionné, aux traits alourdis, les regards seuls conservaient une expression vivante avec des lueurs féroces.

Schwitzer, moins surexcité que l'autre, reprit d'une voix douce :

— On cause mieux entre hommes. Maintenant que Francine n'est plus là, tu peux m'avouer la vérité. Tu comprends : j'ai le sac, je trouverai toujours une femme. Mais je suis sûr que tu n'admet pas que je vous entretienne tous les deux !

— Comment tous les deux ! Entends-tu me traiter de poisson ?

— Oui, de poisson de mer, m'en veux-tu l'empailleur !

— Prends garde que « l'empailleur » ne te crève et ne t'empaille !

— Tu es trop lâche ! Plus de gueule que de courage !

A peine eut-il prononcé ces mots qu'une bouteille le frappa à la tempe. Il tomba. Jacques demeura atterré de ce qu'il avait fait. Il ne se remit que lorsque Francine, à demi endormie, réapparut dans la salle à manger.

— Alors, ça continue, votre querelle ? dit-elle.

— C'est fini ! répliqua Jacques.

— Où est Jean ?

— Sous la table, ivre-mort.

— Il faut le soigner !

— Rentre dans ta chambre et couche-toi, je m'occupe de lui.

Elle obéit. Alors il se pencha sur le corps, avec l'espoir d'y trouver un signe de vie. Il n'avait plus qu'un cadavre sous les yeux.

Quand il fut certain que sa maîtresse dormait, il traîna le corps dans la cuisine, puis le hissa sur la table et se livra à une série d'horribles opérations qu'il savait pratiquer en sa qualité d'ancien préparateur de naturaliste.

Au matin, Francine s'éveilla à son heure habituelle. Elle se souvenait mal de ce qui s'était passé.

— Je bois aux deux cent cinquante mille francs que j'ai gagnés sur les poires.



Plusieurs revolvers se braquèrent sur Jacques.

— Je veux savoir le quoi ? insista Schwitzer.

— Finissez vos histoires ; vous avez bu. Jacques, soyez raisonnable, rentrez chez vous.

« Toi, Jean, tu vas venir te coucher. Moi, je vous laisse », dit Francine.

Elle se leva de table, jeta sa serviette sur la nappe et quitta la pièce. Les deux hommes restèrent face à face. L'alcool chauffait leur haine réciproque et faisait fermenter leurs rancunes. Machinalement ils emportèrent encore leur verre, arrivés à

Elle appela Schwitzer, ce fut Jacques qui se présenta. Elle demanda :

— Où est Jean ?

— Parti !

— Comment, parti ? Tu m'as dit qu'il était ivre-mort !

— Le sommeil l'a dégrisé. Il s'en est allé, ce matin, marchant comme un automate.

— C'est la crise de fugue. Il ne peut pas boire !

— Oui, il devrait éviter les excès.

Francine n'en demanda pas plus et,

comme elle était en retard, elle se hâta de faire sa toilette et de se rendre à son travail sans entrer dans la cuisine.

Jacques profita de son absence pour terminer sa sinistre besogne, puis il alla chercher chez lui une longue malle d'osier qu'il possédait depuis longtemps. Il l'amena dans une voiture à bras. A la tombée de la nuit, il trouva un clochard pour l'aider à descendre la malle d'osier qu'il traîna jusqu'à l'hôtel où il perchait. Là, il appela le garçon et lui demanda un coup de main pour monter dans sa chambre une « cargaison de vieux bouquins, qu'il venait d'acheter », prétendit-il. Il revint chez Francine et fit plusieurs voyages de la maison à la rue pour jeter dans les égouts différents paquets.

Le soir, Francine trouva tout rangé, la cuisine lavée et Jacques qui fumait sa pipe, les pieds dans les pantoufles trop courtes de Jean Schwitzer.

Une question qui l'avait tourmentée toute la journée vint à ses lèvres.

— Sais-tu si Jean a emporté son argent ? demanda-t-elle.

— Je suis sûr que non, répondit-il. Et toi, sais-tu où il le met ?

— Il a ici une cachette que j'ignore. Pourquoi me poses-tu cette question ?

— Parce que l'appartement est à ton nom. Tout ce qui s'y trouve t'appartient. Nous pouvons donc garder l'argent.

— Mais Jean reviendra. Ses fugues ne durent que cinq ou six jours !

— A ce moment, nous aviserons. D'ailleurs comment pourrait-il prouver que l'argent est à lui. Son gain est clandestin. Ses moyens d'existence ne reposent sur rien de tangible. Il fraude le fisc. Il aura donc tout intérêt à se taire et à recommencer sa vie. Je suis sûr qu'il se taira !

Deux jours de recherches leur furent nécessaires pour découvrir la cachette, après avoir bouleversé l'appartement. La version d'une nouvelle fugue de Jean fut accréditée dans le quartier, où l'on plaignit Francine d'avoir pour compagnon un « maboul » comme ce peu sympathique individu, Jean Schwitzer n'avait pas de famille en France. On ne lui savait pas de fortune, personne ne s'inquiéta de sa fugue.

Trois mois plus tard, Francine trônait comme patronne à la caisse du café de la « Renaissance », à Barre-sur-Loire, jolie ville de garnison, Jacques resta à Paris sous différents prétextes.

L'arrivée de Francine dans la petite cité fit sensation. La jeune femme succédait à un vieux couple, qui, las de la limonade, désirait opérer son retour à la terre, sous les espèces d'une maisonnette et d'un potager. Les habitués ne perdirent pas au change, et leurs yeux exprimèrent à la nouvelle patronne le plaisir que leur procurait sa présence. Ils rapprochèrent de la caisse le tapis de leur bridge ou de leur belote, se donnèrent des mines intéressantes, fréquentèrent plus souvent l'office du coiffeur, et, de leurs vieilles armoires, ils sortirent des complets neufs.

Dans cette atmosphère d'adulation, Francine oublia à peu près Jean le fugitif

Frissonnante, elle se glissait alors sous les draps.

et Jacques le bien-aimé. Barre-sur-Loire, exception probablement, était la terre des amours passagères et des liaisons faciles. La jolie patronne eut à ses côtés une cohorte de soupirants, qui ne soupirèrent pas toujours en vain. Sa vie était douce ; pourtant la fatalité ne désarmait pas encore.

Un matin, Jacques débarqua à Barre-sur-Loire. Les badauds qui venaient regarder les trains passer virent avec étonnement un homme aux allures indécises qui fit charger une longue malle d'osier sur le toit d'un taxi, qui prit la direction du café de la « Renaissance », devant lequel il s'arrêta.

Francine était encore à sa toilette. Jacques se fit conduire à l'appartement. Elle attendait si peu son arrivée qu'elle dit :

— Pour quelle raison, viens-tu ici ?

— Pour t'épouser ! répondit-il.

— Je n'y comptais plus !

— C'était convenu. Je t'ai faite riche, tu as acheté « ton café ». La suite naturelle de notre entente est le mariage ! Je m'installe ici.

On monta ses bagages, valises, sacs, puis la grande malle d'osier, que l'on déposa au milieu de la chambre :

— Qu'est-ce cela ? demanda Francine, lorsque les porteurs furent partis.

— Tais-toi. Tu le sauras assez tôt !

— Tu es peu aimable et tu es moins bien. Tu as maigri.

— Ton absence ! Mais toi tu n'as perdu aucun de tes attraits. Tu vaux toujours ton pesant d'or.

— Néanmoins, je ne me porte pas bien.

— Pas possible ! Je te trouve à mon goût !

Ce ton de maître déplut à Francine.

— Comme tu me traites ! dit-elle.

— Bah ! Après ce que j'ai fait pour toi !

— Qu'as-tu donc fait pour moi ?

— Silence, on peut nous entendre !

Ils n'échangèrent plus aucune parole. Francine acheva sa toilette et descendit à la caisse du café. Ses admirateurs les plus assidus s'enquérèrent des causes de son retard. Il y eut des chuchotements dans un conciliabule. Puis chacun regagna sa place.

Quant à Jacques, il demeura enfermé dans l'appartement, où ses repas furent servis. La nuit tombée, il sortit et alla inspecter les alentours de la maison. Derrière le bâtiment s'étendait un grand jardin, à l'extrémité duquel coulait la Loire, Jacques examina longuement le fleuve, y lança des cailloux et parut satisfait de ses observations. Il rentra dans l'appartement, s'allongea sur un divan et fuma cigarette sur cigarette jusqu'à minuit et demi, heure à laquelle le fracas du rideau de fer, en descendant sur la vitrine du café, l'arracha à sa rêverie. Puis, dans le couloir, retentit le petit pas de Francine. Elle jeta sur le lit une sacoche contenant la recette.

— Bonne journée ! dit-elle.

Puis avisant la grande malle d'osier encore au milieu de la pièce :

— Est-ce que cette machine va rester là tout le temps ? demanda-t-elle.

— Si tu veux qu'elle s'en aille, il faut m'aider à la descendre.

— J'ai vu une brouette au pied de l'escalier. C'est toi qui l'as mise là ?

— Oui, c'est moi.

— C'est pour transporter ta malle ?

Jacques ne répondit pas directement. Il posa brutalement une question :

— Veux-tu m'aider, oui ou non ?

— Le jardinier ne peut pas t'aider, demain matin ?

— Non, il faut que ce soit toi, et tout de suite !

— Moi ! Pourquoi moi ? Que contient cette malle ?

— Qu'importe !



— Je tiens à le savoir.
— C'est absurde ! Quand tu le sauras, m'aideras-tu ?
— Ça dépend !
— Je t'assure que tu as tout intérêt à m'aider.
— Dis-moi ce qu'elle renferme, insista Francine.
— Inepte curiosité ! Puisqu'il faut en passer par là, écoute-moi bien : elle contient la fugue de Jean Schwitzer. Tu saisis ?

Francine ne comprit pas, mais elle éprouva une impression d'angoisse et le pressentiment qu'une chose horrible allait se produire. Jacques avait ses yeux de bête fauve. Ses traits crispés dénonçaient une fureur concentrée, qui devait éclater en tempête. Il se redressa. Francine s'attendit à être frappée. Mais il passa à côté d'elle, sans la toucher et marcha à travers la pièce. Au lieu de la violence, ce fut l'amertume qui marqua ses paroles :

— Tu te reposais en toute tranquillité, dit-il, tu jouissais de la vie, tandis que moi, à Paris, je menais une existence atroce, une existence de bête traquée. « Il » était toujours là, il collait à moi comme une lèpre. A Paris, je ne pouvais pas me débarrasser de « lui ». Il y a trop de monde, même sur les quais de la Seine. Ici, pays rêvé ! Et, à cette heure, tout dort dans la ville... Allons, un bon mouvement ! Prends une anse de la malle et nous la descendons sans bruit ; puis tu plonges dans la Loire, et tout est dit !

Il s'approcha d'elle, la saisit par un bras.

— Dix minutes de courage !

— Laisse-moi ! dit-elle, en retirant son bras.

Cette résistance éveilla la colère de Jacques.

— Garce ! s'écria-t-il. Tu ne veux donc rien entendre ! Je vais te décider à obéir.

Je désire être doux, employer la persuasion. Avec toi, il n'y a pas moyen !

Puisque c'est comme ça, tu vas « le » voir. Peut-être la frayeur te soufflera-t-elle l'énergie d'agir.

Jacques souleva le couvercle de la malle

Tous les deux ne s'occupaient plus que des courses.

d'osier. Le cadavre momifié de Jean Schwitzer apparut.

— Assassin ! s'écria Francine.

— Pas de mots inutiles ! Tu as vu ; tu as compris que nous ne pouvons le garder entre nous. Maintenant, obéis !

Il la saisit. Elle se déroba et courut à la fenêtre ; elle empoigna les rideaux et les agita :

— Que fais-tu, s'écria Jacques. C'est un signal !

Il parvint à s'emparer d'elle et la précipita sur le cadavre.

— Vous irez tous les deux dans la Loire ! dit-il en s'efforçant d'abaisser le couvercle sur Francine évanouie.

A ce moment, la porte s'ouvrit. Plusieurs hommes entrèrent. Jacques recula, cherchant à sortir un couteau de sa poche.

— Haut les mains ! dit une voix.

Plusieurs revolvers se braquèrent sur Jacques qui hurla :

— Vaches ! Vaches !

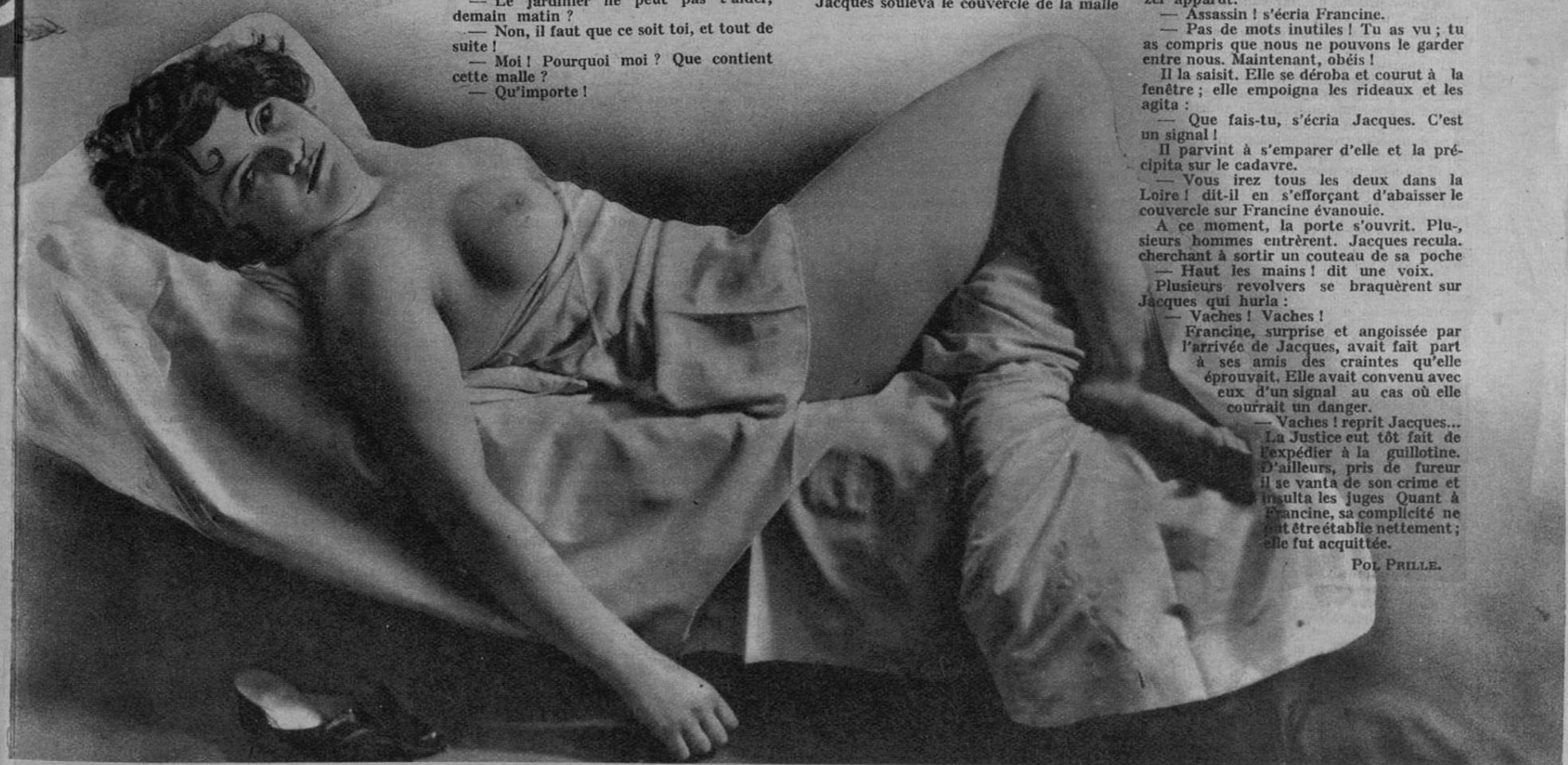
Francine, surprise et angoissée par l'arrivée de Jacques, avait fait part à ses amis des craintes qu'elle éprouvait. Elle avait convenu avec eux d'un signal au cas où elle courrait un danger.

— Vaches ! reprit Jacques...

La Justice eut tôt fait de l'expédier à la guillotine.

D'ailleurs, pris de fureur il se vanta de son crime et insulta les juges. Quant à Francine, sa complicité ne put être établie nettement ; elle fut acquittée.

POI PRILLE.



CAUSES SALEES

La fraise révélatrice.

Tout dernièrement, on arrêtait à Paris, sur la voie publique, une jeune péripatéticienne à qui on annonça qu'elle était recherchée par plusieurs parquets de province, pour entôlages.

— Je me nomme Régine Vaquot, répondit la fille. Et je n'ai rien à me reprocher. Les pièces accusatrices portaient un autre nom, mais elles étaient accompagnées d'une fiche anthropométrique dont la photo et les mensurations correspondaient à la prisonnière. Seules les empreintes digitales assez détériorées par un probable séjour dans une pièce très humide ne permettaient pas de conclure absolument à l'identification.

— Ce portrait n'est pas mal, déclara l'intéressée lorsqu'on le lui eut présenté avec l'espoir d'un aveu tardif... mais ce n'est pas moi l'original.

Passons sur les difficiles opérations qui permirent aux autorités de se faire une opinion et de passer outre. La prétendue fille Vaquot est devant l'un des tribunaux qui l'attendaient.

On lui reproche d'avoir subtilisé le portefeuille d'un honorable marchand de chevaux au cours d'une partie fine, et c'est à elle de répondre.

D'apparence agréable, la prévenue, qui a avoué vingt-deux ans, est toute blonde et toute rose. Elle porte un « tailleur » vert-bouteille, avec un chapeau de feutre aux bords si larges et si tombants que le haut de sa figure s'en trouve ombragé, ne laissant apparaître en vif que la rougeur criarde d'une bouche un peu grande.

Le plaignant, jusqu'alors, n'a pas bougé, mais il est visible que cette immobilité a pour cause un trouble profond.

— Je ne sais rien de cette histoire, vient de clamer la jeune prévenue. Je n'ai jamais couché avec cet homme.

— P'têt' ben que oui, p'têt' ben que non, déclare à son tour le plaignant. Je la reconnais sans la reconnaître.

— Enfin, regardez-la bien, recommande M. le président. Que diable, lorsqu'on a passé toute une nuit ou presque...

— Ça a duré de onze heures du soir à cinq heures du matin...

— Le 12 mai dernier ?

— Oui, mon président, le 12 mai. C'est déjà loin... Alors, pour me souvenir exactement...

— Ce soir-là, j'étais auprès de ma petite nièce qui avait la rougeole, affirme Régine. Et je tricotais des bas.

— Il y aurait peut-être bien un truc pour que je m'y reconnaisse, prononce soudain le maquignon, dont la face décele tout un abîme d'obscures et lointaines recherches mentales... Mais ça ne pourrait probablement pas se faire...

— Le tribunal peut en décider... le cas échéant.

— Sans doute!... Humph!



Jen'crois pas tout de même... Faudrait que je puisse voir Mademoiselle... sans sa robe...

« Si je ne fais pas erreur, elle doit porter une « fraise »... sur... sur... bref à un endroit qu'on n'a pas coutume de faire voir à tout un chacun. »

Embarras du Tribunal, si compréhensible que dix bonnes minutes seront nécessaires à ses membres pour décider si l'examen pourra être entrepris par une personne idoine, médecin ou infirmière assermentés.

Par bonheur, la décision troublante poura demeurer en suspens. Régine, en effet, a demandé la parole :

— J'ai la clé du mystère! s'écrie-t-elle comme l'héroïne d'un roman feuilleton. Monsieur parle d'un signe, d'un grain de beauté mal placé... Eh bien, je connais une personne qui a ça... au bas du dos... et un peu à droite.

— C'est bien ça, fait alors le marchand de chevaux.

— Elle est châtain clair comme moi, avec des yeux très bruns, presque noirs, et, dans l'intimité, on l'appelle Chouchou.

Qu'on me pardonne, mais, en sincère rapporteur des causes juridiques que je m'honore d'être, il me faut dire tout ce que j'ai vu et entendu.

Eh bien, à ce moment-là, le maquignon s'est levé, il a frappé de son inséparable canne le parquet et, d'une voix tonnante, a laissé échapper le plus sonore et le plus triomphant des N... de D... qu'il m'ait jamais été donné d'entendre.

— C'est elle, c'est cette poule-là avec qui j'ai fait la noce le 12 mai, a-t-il expliqué ensuite. Chouchou!... Mais oui... Chouchou! Et la fraise, et les yeux bruns, presque noirs. Tenez, encore une autre particularité, messieurs les juges : sa poitrine...

— Nous nous en tiendrons à la fraise, fait alors, M. le président, dans la crainte de nouveaux détails par trop suggestifs.

Et à la prévenue :

— Il vous reste maintenant à nous donner quelques détails sur cette fille... Son nom ?

— Juliette Destournais... C'est ma sœur jumelle...

— Elle est mariée ?

— Non !

— Alors, vous ne vous appelez pas Vaquot ?

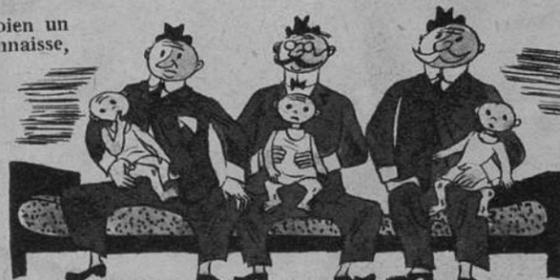
— Si !

Ahurissant, n'est-ce pas ?

Et l'explication ne l'est pas moins. Nous la donnerons succinctement d'après les dires de Régine, lesquels seront probablement vérifiés officiellement pour la bonne règle et l'apaisement des esprits curieux des étrangetés de l'état civil.

La mère de la prévenue était une fille de trottoir, mais éprise de régularité en tout. Durant trente années, elle édifia positivement les autorités de la ville qui servait de théâtre à ses pérégrinations surtout nocturnes. Elle avait un logement bien tenu, dont elle payait le terme avec exactitude ; elle possédait un compte à la caisse d'épargne, souscrivait aux grandes émissions selon ses disponibilités et refusait toute union provisoire avec les messieurs qui ne lui paraissaient pas « comme il faut. »

Toujours exacte aux visites sanitaires, elle n'eut jamais de ce côté-là le moindre ennui, et, lorsqu'un jour elle se trouva enceinte, elle s'arrêta de travailler, simplement. Mais elle fut bien servie : trois enfants lui vinrent, trois filles jumelles, Régine, Marguerite et Juliette. Elles furent élevées fort convenablement et, en bonnes



jumelles qu'elles étaient, continuèrent à se ressembler tout en avançant en âge.

Cependant, la mère songeait à leur donner un état civil convenable à chacune. Et c'est ainsi qu'elle trouva un père différent pour chacune d'elles. Un sieur Vaquot reconnut Régine, un certain Destournais, Juliette, et le nommé Barroy, Marguerite...

Le vol dont avait été victime le marchand de chevaux ayant paru aux yeux des juges imputable à la fille Destournais en fuite, et probablement munie de l'état civil de l'inculpée actuelle, celle-ci est relaxée sans dépens.

Les faiblesses de la maraichère.

A V...sur-la-Dive, il y a un juge de paix... C'est un brave homme équitable et rempli de jovialité. Il n'a qu'un défaut, c'est de voir dans la plupart des affaires qu'on lui soumet l'intervention de l'amour... Un paysan refuse de payer quelque fournisseur : il emploie son argent à courir le guilledou. Une femme a crepé le chignon à sa voisine : elles se disputaient le même godelureau... Tant pis si le motif avoué est tout différent... (Les femmes s'entendent toujours pour dissimuler leurs affaires de cœur). Une vieille réclame la pension alimentaire que son fils lui doit et ne lui paie point : le garçon se défile parce qu'il a appris qu'il n'est pas le fils de son père... ou la vieille « claque son argent » à entretenir un « coquin »...

Le bon juge pense de la sorte bien souvent tout haut, et le curieux c'est que la plupart du temps il ne préjuge pas mal du tout.

Aujourd'hui, c'est un petit charretier, un jeunot qui va fournir au magistrat l'occasion de faire de la psychologie mordante.

Il ne reste d'ailleurs plus que son affaire au rôle, le reste, la broutille, ayant été expédié en vitesse, parce qu'indigne d'intérêt.

— Alors, mon gars... Ta patronne est venue. Oui, je l'aperçois qui se cache... Voyons, la mère, approchez-vous de la sainte table... Qu'est-ce qu'il y a entre vous deux qui accroche ?

Évidemment, il s'en souvient un peu, l'excellent juge. En conciliation, on ne s'est pas arrangé... Mais il convient à l'audience d'avoir l'air de tout entendre pour la première fois.

Le jeune charretier, c'est Tony qu'on le nomme. Il est, ma foi! bien tourné, c'est un laborieux. Depuis huit mois, il « bosse » pour la veuve Jeanbouny, maraichère de son métier, et voilà tout d'un coup que les rapports se sont tendus entre l'employeuse et son valet.

— Je n'y comprends rien, déclare le gars. Elle n'a pas arrêté de me faire des reproches à dater de la Saint-Michel. Tout ce que je faisais, c'était mal. Comme si quasiment elle aurait plus voulu me sentir... Bref, j'y ai demandé mon compte...

— Et elle ne te l'a pas donné ?

— Si, mais je lui avais confié en entrant chez elle ma montre en argent, avec la chaîne. Comme de juste, je lui ai réclamé l'objet au moment de partir.

— Alors, mon garçon ?

Tournant son chapeau entre ses doigts, le jeune charretier hoche la tête, indécis... — Ben, elle m'a répondu que les cadeaux, ça ne se reprenait pas, même quand on n'était plus d'accord.

Lueur soudaine, qui illumine pleinement et d'un seul coup la situation.

M. le juge pointe un index accusateur dans la direction de la maraichère.

— Ah! gronde-t-il... Ah! ah! la mère, nous acceptons comme cela des cadeaux?... Et à quel titre, siou plaît?... Hein? Pas la peine de chercher beaucoup. Le garçon vous avait plu. C'est dans votre lit qu'un soir de grandes effusions il vous donna sa montre!... Allons, c'est y point vrai ?

La maraichère qui a rougi en dix secondes, au point de ressembler à une pomme à cidre, tourne un regard noir vers son adversaire.

— Parions que c'est toi qui l'auras dit à M. le juge, sacré garnement, que nous avions fricoté ensemble?... laisse-t-elle échapper.

Et, tandis que l'assistance applaudit à la perspicacité de son magistrat.

— Eh ben! et puis après? grogne la femme qui s'est redressée comme pour attendre de pied ferme le choc qu'elle devine... J'suis libre après tout, et le gamin n'est plus en nourrice...

— Seulement, il y a un malheur, fait le juge, c'est qu'il n'a pas encore dix-huit ans.

— La belle affaire! Moi, à son âge, il y avait belle lurette... scandale la vieille qui décidément ne peut plus freiner son langage.

« Et puis, s'il est franc, il le dira. C'est-y lui ou moi qui a pris l'initiative de la chose, un soir qu'on passait la veillée assis côte à côte, auprès du feu ? »

Mais Tony se garde de répondre, et, comme le juge de paix semble espérer la suite, la maraichère repart comme une flèche.

— Il vous l'aura dit, bien sûr, ce golo-pin... L'en a déjà trop dit... Et puis, pour la minute, y a pas que son oignon (1) qui compte... Ma's moi, j'suis pour ce qui est, même quand j'ai pas raison... Alors j'vas vous l'dire comment ça s'est passé, comment je me suis laissé « fabriquer » par celui-ci, un moment que j'y pensais guère...

Elle est emballée, échauffée, hors d'elle. La vérité sortira nue de sa bouche, probablement comme elle, bonne femme, au fond, le fit de sa couche après... la rencontre.

— Non, je n'y pensais guère, ce soir-là... Mais voilà-t'il point qu'une souris s'en vint tout d'un coup se faufiler dans ma cotte... J'ai peur de ces animaux-là... C'est pas une honte... Alors, ne songeant plus que j'avais en face de moi un petit mâle aux yeux fouteurs, ne v'là-t'il pas que je r'monte mes jupons, et je m'tortille rapport à cette bestiole... Si bien que, lorsque je vins à reprendre mes esprits, c'est la main de mon charretier que je trouvai là où que la souris aurait pu s'cacher, sauf respect... Et, dans ce cas-là, personne ne pourra prétendre le contraire : « Bien forte celle qui s'en tire », hein ?

Puis, après un silence : — Alors que je m'sois fait donner une montre pour la peine, m'sieur le juge de paix, c'était pas volé, dites un peu ?

— Possible, ma petite mère, a répondu le magistrat, mais, comme les faits semblent patents et que, dans le fond, vous avez eu tort de céder, surtout de vous faire rémunérer, vous rendez la montre à ce garçon. Et ce sera justice.

Le beau père qui ne voulait pas.

On peut s'appeler Jérôme, comme le jeune frère de Napoléon, posséder un physique attrayant, de la prestance, du chic, et de l'allure, et conserver au fond du cœur une attirance irréductible pour la chasteté...

— Évidemment, le cas est rare, dira M. le président du tribunal de L... après avoir ainsi exposé le fait. Il est d'autant



plus rare qu'aujourd'hui les occasions ne manquent guère à un jeune homme de vingt ans pour se faire offrir « le capital avec les intérêts », par certaines créatures dénuées de scrupules ou de bon sens...

Mais ici le cas est un peu différent.

Jérôme T..., graveur en taille-douce, est accusé d'avoir frappé la dame Henriette J..., laquelle ne lui prodigua jamais — à ce que semble avoir établi l'enquête, — jamais autre chose que des mots tendres, voire de furtives et aguichantes caresses.

Il convient de se rendre compte tout de suite de la structure et du visage de la plaignante.

Car, enfin, s'il est permis à la rigueur de se débarrasser, même à renfort de horions, de certaines vieilles pécores... acharnées, surexcitées, en perpétuelle ébullition... eh bien! la dame Henriette J... est loin d'être déplaisante. Imaginons une flamme de désir dans ses yeux sombres, un sourire sur ses lèvres offertes et un frémissement tout le long de son corps souple... Hé, Hé! beaucoup se contenteraient de ce que peut donner cette créature, jeune encore, mais qui n'eut peut-être qu'un tort, celui de s'adresser à qui ne voulait rien entendre.

— Je n'avais pas d'autre grief contre elle, explique Jérôme. Elle voulait que je devienne son amant, c'était chez elle une idée fixe.

— Il n'y avait pas là motif à agir avec brutalité comme vous l'avez fait, observe le président.

(Suite page 15.)

(1) Grosse montre épaisse, généralement en argent doublé.



Wous marchez avec qui, Alexis?
— Avec Liébert, patron.
— Bon! Alors voilà, mon vieux, j'ai un mandat d'arrêt contre un nommé Alonso Peyronnés, né le 21 octobre 1903, à Fuente del Maestro.

C'est un Espagnol recherché pour un vol commis récemment rue de Palestro, au préjudice d'un de ses compatriotes. Il s'agit d'une somme de 500 pesetas, ce n'est pas bien grave...

— Entendu, patron!
— Le gars demeure rue de Crimée, il doit rentrer de son boulot vers les dix-huit heures. Vous n'avez qu'à l'attendre.

L'inspecteur Alexis, après avoir remercié une nouvelle fois son patron, le commissaire Badin, sort rapidement du bureau de celui-ci et, d'un pas souple, escalade l'escalier conduisant à la salle de garde des inspecteurs de la Police judiciaire.

En quelques mots, il met son collègue Liébert au courant de la mission qui leur est confiée et, tout en devisant gaiement les deux hommes quittent le quai des Orfèvres.

Jeunes, insoucians, aimant leur métier, ils allaient tous deux, côte à côte, fumant une cigarette, escomptant une arrestation facile qui, en plus d'une modeste prime, leur procurerait, avec une bonne note à leur dossier, les félicitations du patron et un apéritif en sa compagnie.

Que peuvent rêver de plus agréable deux inspecteurs, nouveaux promus, soucieux de leur avenir et comptant, après un certain nombre d'opérations réussies, la juste récompense de leurs efforts : l'inscription au tableau d'avancement.

N'est-il pas normal d'aspirer à s'élever, à se voir sortir du rang et nommé, grâce à son mérite, brigadier-chef ou inspecteur principal?

Sur la plate-forme de l'autobus, Liébert dit à son camarade :

— Tu es certain de rencontrer ton « crâne » vers dix-huit heures?

— Certainement.

— Un autre jour, cela n'avait pas d'im-

L'hôtel est bien connu des policiers.

portance, mais, ce soir, c'est le premier anniversaire de mon mariage. On va fêter ça en famille, alors, tu comprends, j'ai quelques courses à faire avant de rentrer.

Ayant quitté l'autobus, tout en continuant à deviser, ils atteignent la rue de Crimée.

A l'adresse indiquée, dans le bas de la rue, à deux pas du canal, se dressait un hôtel meublé, simple mais propre, à la façade blanche.

Modeste immeuble de trois étages, comme il en existe tant aux abords de la Villette.

C'est là que gîte le gibier que les deux hommes ont reçu mission de capturer.

L'hôtel est bien connu des policiers qui, fréquemment, doivent y venir surveiller les nombreux étrangers qui l'occupent.

Au rez-de-chaussée, un bar, peu animé à cette heure, quelques consommateurs seulement achevant une partie de cartes. Assise derrière son comptoir, la patronne trône : une grosse femme, bouffie, aux cheveux noirs et gras. Elle essuie avec attention des verres qu'elle vient d'enlever d'une table.

Liébert et Alexis s'approchent, commandent un apéritif et s'inquiètent de celui qu'ils sont venus chercher.

— M. Peyronnés est-il chez lui?

— Je ne l'ai pas encore vu rentrer, mais sa femme est certainement là-haut avec leur gamin.

— Il ne tardera probablement pas!

— Je ne le pense pas, car, habituellement, il est toujours là à cette heure-ci. Si vous voulez monter, c'est à la chambre 12...

— Nous attendrons.

LE DRAME Les deux inspecteurs n'eurent pas longtemps à attendre. Dix minutes ne s'étaient pas écoulées que la patronne du débit leur glissait à l'oreille.

— Il est rentré. Vous pouvez monter à présent.

Alertes et gais, ils gravirent l'escalier aux marches grasses et usées.

Sur le palier du premier, ils s'engagèrent dans une galerie sombre. Au bout de celle-ci se trouvait la chambre n° 12. Une petite fenêtre, près de la porte, leur permit de constater que Peyronnés était chez lui. Assis devant une table de bois blanc, il lisait un journal.

Liébert frappe à la porte. Une voix de femme lui répond :

— C'est toi, Georges? croyant que le fils d'un de ses voisins vient lui demander un service.

— Non, c'est la police.

La porte s'ouvre, une jeune femme se présente, tenant dans ses bras un bambin de trois ans.

Au rez-de-chaussée, un bar peu animé à cette heure.

bout du couloir. Car il en est souvent ainsi, une opération simple, sans aléas, tourne parfois au drame, fureur criminelle, démente, la bête traquée veut défendre sa liberté menacée.

Et la tragédie se déroule alors dans toute son horreur.

Surpris par cet accueil inattendu, l'inspecteur Liébert évalue en un instant toutes les difficultés qu'il va avoir à surmonter pour s'emparer de cet homme, qu'il croyait être une malheureuse victime de l'adversité s'étant laissé aller à commettre un vol banal et qui semble, au contraire, un redoutable malfaiteur.

Demeuré seul au milieu du couloir faiblement éclairé, cible humaine, Liébert, après avoir marqué un temps d'arrêt, reprend sa pleine assurance et s'avance.

Il ne parcourt pas trois mètres, une détonation se fait entendre et une balle le couche sur le plancher. Atteint en pleine poitrine, il appelle faiblement :

— Alexis! Alexis!

Alerté par le coup de feu, celui-ci bondit, revolver au poing et, d'une voix puissante, dominant le tumulte provoqué par les autres locataires qui montrent le nez à leur porte pour s'enquérir de ce qui se passe, s'écria :

— Rentrez tous dans vos chambres. Je ne veux voir personne dans le couloir. Si vous tenez à votre peau, disparaissez.

Et, avec sang-froid, il s'avance.

Personne dans le couloir, l'ordre ne le concerne pas, bien sûr. Lui, sa place est dans le couloir où le devoir l'appelle.

A plat ventre, il rampe sur le plancher.

Une salve l'accueille. Peyronnés vient de vider un chargeur. Les balles crépitent sur les murs faisant voler des morceaux de plâtre.

Seul, il ne peut penser à appréhender le voleur devenu meurtrier, mais il ne peut abandonner son camarade.

Doucement, il s'approche de Liébert.

Un rugissement se fait entendre et la porte est poussée brutalement.

La jeune femme et son enfant sont happés par Alexis qui, pressentant une arrestation difficile, les entraîne vivement au

Doucement, il s'approche de Liébert parvient à lui saisir les pieds et le traîne sur le sol rugueux. Le blessé souffre et se plaint faiblement. Mètre par mètre, il est tiré vers l'entrée du couloir.

Les minutes semblent interminables. Enfin les deux hommes sont hors de portée du bandit qui vocifère à la petite lucarne :

— Le premier qui approche, je le descends comme un chien.

Et, dans la chambre, on entend un bruit de meubles remués. Peyronnés barricade sa porte, il semble bien décidé à se défendre jusqu'au bout.

Pendant qu'on emmène l'infortuné Liébert, un car de Police-Secours arrive et emporte rapidement à la Maison de Santé la malheureuse victime.

D'autres gardiens arrivent et se précipitent vers le palier où ils sont accueillis par une nouvelle série de projectiles.

Alexis les dirige, fait cerner l'immeuble, demande du renfort. Quelques instants plus tard, l'hôtel est entouré d'un double cordon de policiers qui maintiennent la foule et surveillent les issues par lesquelles le malfaiteur pourrait s'enfuir. Sur les toits des maisons voisines, d'autres gardiens ont pris position pour prévenir toute évasion.

Dans le bar, c'est l'affolement. La patronne, apeurée, prononce des paroles inintelligibles. Les habitués, dérangés dans leur partie, commentent l'événement qui vient troubler le calme du quartier.

— C'était un homme bien tranquille, dit l'un.

— Moi, j'ai toujours affirmé que ce type-là était louche, affirme un autre.

Les commentaires vont leur train et tout le monde déplore ce qui vient de se passer.

LES GAZ

La brigade des gaz de la Police judiciaire ne tarde pas à arriver. Les inspecteurs descendent promptement d'une camionnette tout leur matériel : quelques caisses desquelles ils sortent des cuirasses flexibles, des boucliers d'acier et de pistolets aux canons énormes.

Bientôt, le commissaire Badin fait son entrée dans l'hôtel. Il vient prendre la direction des opérations.

— Faut pas s'emballer, les gars. Pas d'imprudences, il y en a déjà un de mouché, cela suffit.

Il fait éteindre la lumière dans le couloir. Alexis donne une rapide description topographique des lieux tandis que les hommes de la brigade des gaz revêtent leurs armures et préparent leurs pistolets.

Rasant les murs, en s'efforçant de faire le minimum de bruit, trois inspecteurs bardés d'acier montent l'escalier, atteignent le couloir tragique et marquent un temps d'arrêt attendant les réflexes du meurtrier.

Peyronnés a senti venir l'assaut. De sa lucarne, il fait feu à trois reprises. Un projectile vient s'écraser sur un bouclier avec un bruit sec.

La lueur des coups de feu indique mieux que n'avait pu le faire Alexis l'emplacement de la fenêtre. D'un bond, un des inspecteurs s'approche et, au jugé, tire une cartouche à gaz.

C'est raté. Le tir a été mal dirigé et une nappe de gaz se répand dans le couloir. Cet incident n'est pas fait pour faciliter la tâche des policiers qui doivent, prudemment, battre en retraite.

Ils redescendent l'escalier, se concertent, puis, après avoir reçu les instructions du commissaire Badin, demandent un matelas à l'hôtesse.

Celle-ci s'exécute immédiatement et trois hommes repartent à l'assaut derrière leur abri et après avoir mis leur masque à gaz.

Dans l'hôtel, après l'agitation du début, un calme sinistre règne maintenant. Tous les spectateurs du drame suivent anxieusement les efforts des inspecteurs pour mettre hors d'état de nuire la brute déchaînée.

En bas, dans la salle du café, la femme de Peyronnés et son enfant pleurent à chaudes larmes :

— Il est devenu fou ! Il est devenu fou ! Ce n'est pas possible. Comment a-t-il pu faire une chose pareille ?

Des voisins compatissants tentent de

consoler la malheureuse. D'autres cherchent à détourner l'attention de l'enfant qui, de temps à autre, laisse percer un sourire au milieu de ses pleurs.

Trois détonations sourdes se font entendre, puis une salve. Les trois inspecteurs ont réussi leur coup. Par la fenêtre,

Puis l'ordre vient :

— Vous pouvez y aller.

S'entourant du maximum de précautions, armé lui aussi d'une cuirasse et d'un bouclier, Alexis s'approche de la petite fenêtre.

Jetant un coup d'œil à l'intérieur de la



La brigade des gaz ne tarde pas à arriver.

ils ont pu tirer leurs cartouches et envoyer dans le logement du forcené des gaz suffocants et lacrymogènes.

Peyronnés leur a répondu par quelques balles qui n'ont atteint personne.

Il s'agit maintenant d'être patient. Les gaz, lentement, mais sûrement, vont faire leur œuvre. Comme une bête malfaisante, enfumée dans sa tanière, Peyronnés, malgré toute sa volonté, son énergie, sa fureur destructrice, va s'engourdir infailliblement et devra cesser la lutte. Il n'y aura plus ensuite qu'à aller chercher.

— Il est maintenant hors d'état de nuire, dit le commissaire Badin. Mais c'est une veine que la femme et le gosse aient pu quitter le logement. Nous aurions été bien gênés dans notre travail, car nous aurions dû éviter de les enfumer. Les gaz utilisés ne sont pas toxiques, mais cela m'aurait fait mal au cœur...

— Et Liébert ?

— Rien de grave à ce qu'on vient de me dire. Je crois qu'il s'en tirera. C'est heureux d'ailleurs, car le pauvre vieux ne s'attendait certes pas à semblable réception. Il l'a échappé belle, il aurait tout aussi bien pu être tué net d'une balle en pleine tête. Le destin ne l'a pas voulu.

— Ne pensez-vous pas que le drame aurait pu être évité ? Liébert s'est montré peut-être un peu trop confiant.

— Hélas ! cela nous attend tous les jours, on n'a aucune raison de se méfier et puis crac ! on tombe sur un gars dont on n'a rien à craindre et qui, frappé de démente, tire à tort et à travers. Quand on attend le coup dur, tout se passe bien et c'est souvent pour des affaires de quatre sous que l'on trouve le bec de gaz.

Près d'un quart d'heure s'écoule, dans le calme et l'inquiétude.

Devant l'immeuble tragique, les curieux, de plus en plus nombreux, maintenus solidement par le service d'ordre, attendent le dénouement. Alexis voulait être le premier à



Un des trois inspecteurs bardés d'acier...



Impossible de pénétrer dans le logement.



pièce, il voit l'assiégé étendu sur le dos, au pied du lit.

L'homme remue faiblement, comme pour secouer la torpeur qui l'envahit lentement. Il réagit de toute son énergie contre l'engourdissement qui le menace et le rive au sol. A la main, il tient encore son revolver.

Impossible de pénétrer dans le logement. Il faut enfoncer la porte. Plusieurs hommes armés de haches et de madriers s'y emploient.

Alors se déroule un événement imprévisible.

Au moment où la brèche est faite dans la porte, une nouvelle détonation se fait entendre. Dans un ultime réflexe, animé d'un dernier désir de ne pas tomber aux mains de la police, Peyronnés vient de se tuer en se tirant une balle dans la tête.

Transporté à l'Institut médico-légal et mesuré, le cadavre de Peyronnés dévoila aux policiers son passé : il s'agissait d'un individu dangereux, déjà condamné pour meurtre en Espagne. Tout le monde l'ignorait, même sa femme.

Quant à Liébert, fort heureusement, il survécut à ses blessures et, s'il ne put, comme il le souhaitait, fêter l'anniversaire de son mariage, il eut la joie, quelques semaines plus tard, de recevoir dans la cour de la Cité, des mains du préfet de Police, la médaille des actes de dévouement

et de courage qu'il avait bien méritée. Et, actuellement, il poursuit sa carrière avec le même cran, le même mépris du danger, remplissant sa tâche obscure avec une énergie accrue.

JEAN CEY.

La justice arrêtée

Tout Londres, l'autre semaine, a été en émoi. Le cours de la justice n'allait-il pas être suspendu ? Le bras qui frappe les coupables allait-il retomber impuissant ?

Lorsque, ce jour-là, les juges (ils étaient sept) arrivèrent à White Hall pour remplir leurs redoutables fonctions et pénétrèrent dans les appartements qui leur sont réservés, ils s'aperçurent, ayant déjà revêtu leur robe, que leur perruque avait disparu. Oui, toutes les sept ! Un voleur hardi et malicieux avait risqué cette plaisanterie de mauvais goût. Et ce fut, dans tout le palais, un véritable affolement.

On sait, en effet, qu'en Angleterre une tradition tenace ne permet pas à des juges de siéger sans avoir, sur la tête, cet échafaudage de crin blanc. On chercha partout les disparues, on ne les retrouva pas. Et, pendant ce temps, les minutes passaient, les avocats et leurs clients s'impacientaient, la foule des curieux avait l'impression qu'une catastrophe effroyable s'était appesantie sur le royaume. L'Empire lui-même tremblait sur ses bases.

Enfin il fallut se rendre à l'évidence : pour mettre fin à une si terrible situation, il n'y avait qu'une ressource, acheter au plus vite d'autres perruques. C'est à quoi s'employèrent des gardiens de White Hall. Mais l'unique fournisseur habitait loin. Les audiences, ce jour-là, commencèrent avec trois heures de retard.

La police alertée a fait, elle aussi, des recherches. Elle n'a pas découvert encore les perruques enfuies ni leur voleur.



Les courageux inspecteurs, le péril passé, ont le sourire.

Il faut tout attendre de l'homme traqué.

pénétrer dans la chambre où, enfermé et enfumé, Peyronnés ne donnait plus signe de vie.

— Attendez encore un peu, ordonne le commissaire Badin.

CAUSES SALÉES

(Suite de la page 12.)

— Oh ! on voit bien, monsieur, que vous n'avez jamais été en butte aux manigances d'une femme exaltée par l'amour, fait alors le prévenu... Elle me pourchassait partout, profitant de ce qu'elle était ma voisine. Tenez, un soir, je rentre chez moi un peu plus tard, je revenais, d'une conférence technique. J'étais donc loin de penser à la gaudriole... Bon, je m'engage à tâtons dans mon escalier, j'arrive sur le palier de l'entresol, et, crac ! je me sens attrapé par le cou tandis qu'une bouche se colle sur la mienne. C'était Madame. J'essaie de l'éloigner ; elle se met alors à gémir, me menaçant d'ameuter tous les locataires par ses cris, si je ne consentais pas à lui donner satisfaction immédiatement...

(Rumeurs joyeuses dans l'assistance.)

— Par bonheur, reprend le sévère Jérôme, il me fut possible d'user d'un stratagème. Je feignis d'accepter, et, tandis qu'elle croyait déjà que j'allais me plier à son caprice, d'un bond je franchis cinq ou six marches au-dessus d'elle, ce qui me permit de lui échapper.

— En somme, vous avez dû agir comme Joseph en face de la dame Putiphar... Arrivez-en aux faits qui motivent la citation.

— Le matin de ce jour-là, j'avais reçu un mot de Madame. Elle m'avait de la décision qu'elle avait prise de dire à son mari, — un contrôleur des chemins de fer, absent deux jours sur trois — que j'étais son amant.

« Je compris tout de suite ce qu'elle attendait de cette lettre ridicule. J'irais lui demander une explication chez elle, et, pour éviter les ennuis, je finirais par céder.

« Après avoir bien réfléchi, à l'heure du déjeuner, je sonnai à la porte de ma persécutrice. Elle sauta de joie à ma vue. « Écoute, me dit-elle, ne parlons plus de rien. Tu es venu, c'est donc que tu m'aimes... » Et, avant que j'aie pu trouver un mot pour lui répondre, elle m'entraîna dans sa chambre, se dévêtit en un tournemain et parvint à me faire tomber sur le lit... Cette fois, messieurs, je ne sortis pas vainqueur de la lutte.

« Oui, quand je voulus réagir par amour-propre, il était trop tard, elle avait déjà si bien pris les devants que la nature fut plus forte que la volonté... C'est alors que, rendu furieux par cette défaite, je me relevai et appliquai à celle qui était devenue mienne par accident une correction... que je ne regrette pas encore aujourd'hui... »

La dame Henriette J... cria si fort que la police, alertée par le concierge, intervint. Ce fut un beau scandale. Le mari ne put faire autrement que d'apprendre la chose. Il entendit poursuivre en justice l'agresseur de sa femme...

— Vous n'êtes pas partie civile, demande le président à la « plaignante » ? lorsque tout a été dit. Non ?... Eh bien quinze jours de prison avec sursis et vingt-cinq francs d'amende au sieur Jérôme... pour les coups...

Et, à l'oreille de son assesseur de droite : — Plus les félicitations du Tribunal pour son amour de la vertu..., n'est-ce pas ? mon cher collègue.

J. C.

LE RELIEUR de "Police-Magazine"

GARDEZ AVEC SOIN VOS NUMÉROS EN UTILISANT NOTRE RELIEUR

Établi pour contenir 52 numéros et dans lequel les journaux sont fixés sans être ni collés ni perforés. Les fascicules ainsi reliés s'ouvrent complètement à plat.

Ils peuvent être ENLEVÉS et REMIS à VOLONTÉ

Prix :

En vente à nos bureaux : 14 fr. 50

Envoi franco :

France : 17 fr. Étranger : 21 fr.

Adresser commandes et mandats à l'Administration de "POLICE-MAGAZINE", 3, Rue Taitbout, PARIS (IX^e).

AUCUN ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

LA BEAUTÉ POUR TOUTES

IL N'Y A PAS DE FEMMES LAIDES
IL N'Y A QUE DES FEMMES NE
SACHANT PAS ÊTRE BELLES.

Le maquillage **INVISIBLE** est un art qui s'apprend en **une leçon**.

Écrivez à M^{me} Guyon, 4, rue Say, Paris (IX^e)
(Chèques postaux : Paris N° 2224.90) en envoyant 20 Francs, une mèche de vos cheveux, votre photographie et en indiquant votre âge.

ACHETEZ AUJOURD'HUI POLICE-ROMAN

VOUS Y RETROUVerez, DANS UNE
ŒUVRE COMPLÈTE ET INÉDITE DE
Georges SIMENON
LA SILHOUETTE FAMILIÈRE DU
SYMPATHIQUE Commissaire MAIGRET

...VOUS VIVREZ AVEC LUI LA DIFFICILE
ENQUÊTE QU'IL MÈNERA POUR
DÉCOUVRIR LE REDOUTABLE BANDIT
STAN LE TUEUR

50 Centimes le numéro



Achetez aujourd'hui

Le N° de NOËL de SÉDUCTION

C'est un numéro sensationnel, comportant 68 pages, dont une magnifique couverture en quatre couleurs.

Vous y trouverez un conte inédit de

MAURICE DEKOBRA

"Le père Noël de la rue Lepic"

Une étude originale :

"L'instinct de liberté est-il un instinct mâle?"

Une troublante évocation de la préhistoire, la première rencontre de l'homme et de la femme :

"La première nuit"

"Les mains des amants..."

ont-elles des signes particuliers ?

Le professeur Swastis vous l'apprendra.

Outre de nombreux contes et articles, ce numéro contiendra 16 pages de photos inédites et cinq réveillons régionaux vus par nos meilleurs illustrateurs.

LE NUMÉRO DE NOËL DE "SÉDUCTION"

est en vente partout, au prix de.... 4 fr. 50



ACCORDÉONISTES

DEMANDEZ LE CATALOGUE N° 6

DE LA FABRIQUE FRANÇAISE

DEDENIS, à BRIVE (Corrèze)

LES NOUVEAUX ARTICLES D'HYGIÈNE

"INVISIBLES"



EN PUR "LATEX" AMÉRICAIN
GARANTIS 5 ANS

sont
absolument

Indéchirables !

N°	Désignation. Qualité.	la Dz	les 3 Dz
100	IVOIRE, fin.....	16	45
101	VELOUTÉ, extra-fin.....	18	51
104	PELURE, superfin.....	24	69
114	LATEX, invisible.....	28	78
106	SOIE CHAIR, lavable.....	35	99

Il n'est jamais envoyé moins d'une Dz du même N°.

RECOMMANDÉ : le n° 114 « LATEX » invisible, d'une extrême finesse, mais indéchirable, et le n° 106 « SOIE CHAIR » lavable (sécurité).

CATALOGUE illustré en couleur (20 pages de photos) de tous articles intimes pour dames et messieurs avec renseignements et prix.

ENVOIS rapides, recommandés en boîtes cachetées, sans aucune marque extérieure. (Discretion absolue garantie.)

PORT : France et Colonies : 2 fr. Étranger : 5 fr. Contre remboursement (sauf étranger) : 3 fr.

PAIEMENTS : par mandats-poste à la maison.

BELLARD - P. THILLIEZ

HYGIÈNE

55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9^e
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue,
Magasins ouverts de 9 à 19 heures (vente discrète).
Même maison : 24, Faug. Montmartre (boul.).

POLICE-MAGAZINE

Direction - Administration - Rédaction

3, rue Taitbout, PARIS (IX^e)

Téléph. : Taitbout 59-68 — Compte Ch. Post. 259-10 R.C. Seine 64-345.

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec prime)...	75 fr.
	Un an (sans prime)...	60 fr.
	Six mois (sans prime)...	35 fr.
ÉTRANGER...	Un an	70 fr.
	Six mois	40 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.

Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

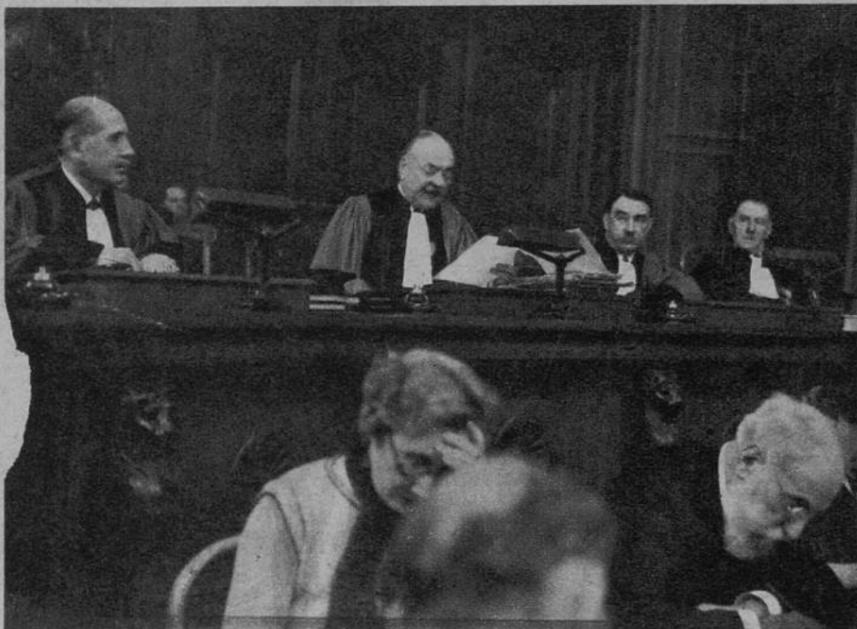
Le Gérant : J. ABRILLÉ.

1874-12-38. — IMPRIMERIE SPÉCIALE DE "POLICE-MAGAZINE".



En Roumanie, il n'y a plus de jury aux Assises. Une chambre spéciale, dite Cour criminelle, juge ici son premier crime. M^{me} Dornesco, accusée de meurtre, est au banc d'injanie. Devant elle, la Cour. (Safara.)

Des autonomistes bretons ont fait sauter en partie le monument de la Fédération bretonne et de l'Anjou à Pontivy. Attentat stupide et sans aucune portée réelle. Voici à gauche : le monument après l'explosion ; à droite : un morceau de la statue sur le gazon. (F. P.)



Le procès Skobline-Plevitskaïa s'est terminé devant les Assises de la Seine. La femme du général en fuite a été durement condamnée : vingt ans de travaux forcés. Elle a signé aussitôt un

recours en grâce. A gauche : Le président Delegorgue et ses assesseurs. A droite : La Plevitskaïa s'entretenant avec ses défenseurs. (F. P.)



On a arrêté à Lyon un dénommé André Schwindenhammer, qui se faisait appeler aussi « la belle Suzanne » et qui avait commis de nombreux cambriolages et de non moins nombreux vols d'autos. Ci-dessus, sur nos documents : « la belle Suzanne » sous ses deux aspects successifs. (F. P.)

La princesse Guédéonoff, qui fut l'épouse de M. Pathé, était en instance en divorce. Elle boxa le commissaire qui l'avait trouvée dans sa chambre avec « un ami ». Les débats continuent. (Rap.)